

# LE DEVOIR

Vol. LXXXV - No 233

MONTREAL, LE VENDREDI 7 OCTOBRE 1994

65c + TPS + TVQ / Toronto 85c

## PERSPECTIVES

## «Leur pays»... et le nôtre

*La réforme Axworthy ou  
la querelle des «bons  
gouvernements»*

Le premier ministre Parizeau avait dit la semaine dernière que son gouvernement agirait de façon pragmatique dans ses relations avec Ottawa: quand les intérêts directs du Québec seront en jeu, il interviendra, sinon, il s'abstiendra. «Ce n'est pas à nous les Québécois d'aller dire aux Canadiens comment ils veulent organiser leur pays», dit-il. Le chef du Parti québécois ne veut pas se faire happer par le système fédéral, il veut en sortir, a-t-il ironisé.

Leur pays à eux, les Canadiens, est toujours le nôtre. Et il n'est pas toujours facile d'ignorer l'ordre du jour fédéral. Par exemple, en dépit de son opposition, Québec s'est bien gardé de déclarer qu'il ne participerait pas aux discussions sur le projet de réforme Axworthy sur la sécurité sociale, à cause de ses impacts financiers et sociaux. Il va consulter ses partenaires patronaux et syndicaux, les universités et les commissions scolaires avant de déterminer son attitude.

Le dilemme du gouvernement du Québec repose sur le fait que toutes ses démarches auprès d'Ottawa s'inscrivent dans une stratégie préférentielle. Dans son programme électoral, le PQ s'est engagé, s'il était élu, à «démontrer les avantages de la souveraineté et les contraintes du fédéralisme». Mais le PQ a aussi été élu sur la base d'un bon gouvernement, qui a à cœur les intérêts du Québec.

Dans le cas de la réforme Axworthy, si Québec ne participe pas aux discussions, il sera accusé de ne pas défendre les intérêts du Québec. Les transferts fédéraux représentent 7,7 milliards de dollars, soit environ un cinquième des revenus totaux du gouvernement. On ne peut pas laisser à d'autres le soin de décider du sort d'une part aussi importante de son propre budget. D'ailleurs, les libéraux de Daniel Johnson vont harceler le gouvernement à ce sujet.

«Ca va être notre rôle de les inciter à négocier», disait hier au *Devoir* le député de Laporte et ancien ministre libéral, André Bourbeau. «Nous nous plaçons dans une perspective de long terme. Le Québec fait toujours partie du Canada. Si le gouvernement du PQ veut pratiquer la politique de la terre brûlée, nous allons le démasquer», dit-il.

Mercredi, en commentant le projet de réforme Axworthy, la ministre de l'Emploi Louise Harel soutenait que le Québec a «autre chose à faire comme société» que de participer à des discussions interminables. Un journaliste lui a demandé si elle allait laisser le reste du pays définir une politique qui risque de nous affecter. Elle a répondu: «Nous allons surtout, chez nous, définir une politique dont nous avons besoin.»

Si, au contraire, Québec participe aux négociations, qu'il le fait de bonne foi en proposant des solutions applicables et que, ciel! ces suggestions sont retenues, il contribuerait à démontrer que, ma foi, le fédéralisme, ça peut tout de même donner des résultats.

C'est d'ailleurs ce que laisse entendre le ministre fédéral des Affaires intergouvernementales, Marcel Massé. «Si le Québec coopère avec nous, nous sommes prêts à considérer toutes les propositions qu'ils vont nous faire», a-t-il dit hier à l'occasion d'une visite à Québec. Il dément les velléités de centralisation que lui attribue le gouvernement péquiste et se dit même ouvert à négocier des mécanismes de retrait du Québec de certains programmes, avec compensation.

Aux yeux du libéral André Bourbeau, d'ailleurs, le document Axworthy ouvre la porte à une certaine décentralisation. «Le fédéral reconnaît les juridictions des provinces. Il ne s'excuse pas d'y avoir mis les pieds mais il semble chercher une façon de mettre fin aux chevauchements. Rien n'indique qu'à la fin de l'exercice, si le Québec négocie bien, il ne jugera pas que la meilleure façon d'économiser de l'argent, ce serait de transférer des pouvoirs aux provinces avec des compensations financières.»

D'emblée, M. Massé place sur les épaules du gouvernement du Québec la responsabilité d'une réforme qui ne correspondrait pas à ses besoins. «La raison pour laquelle nous proposons des options et non pas un plan d'action déjà tout fait, c'est que nous voulons la contribution des gens, et une période de consultations et de négociations avec les provinces, de façon à modifier la façon dont nous transférons l'argent», dit-il.

M. Massé croit qu'il obtiendra la coopération du Québec. «Comme Québécois, je ne veux pas être exclu de discussions qui me touchent, qui affectent ma famille, mes taxes, mes amis, les gens de ma communauté. C'est pourquoi je dis que le bon sens va prévaloir. Ce sont les besoins des gens qui doivent dicter la conduite des gouvernements, non pas des considérations idéologiques. Les gouvernements sont élus pour servir la population.»

Or, dit M. Massé, «nous sommes convaincus que la meilleure façon de faire voir à la population du Québec les avantages du fédéralisme, c'est d'offrir le meilleur gouvernement possible. Nous allons continuer de mettre en œuvre ce que nous croyons être un bon gouvernement. Je présume que le PQ fera de même selon sa définition. En bout de course, le public jugera lequel, selon ses critères, est le meilleur.»

Or, dit M. Massé, «nous sommes convaincus que la meilleure façon de faire voir à la population du Québec les avantages du fédéralisme, c'est d'offrir le meilleur gouvernement possible. Nous allons continuer de mettre en œuvre ce que nous croyons être un bon gouvernement. Je présume que le PQ fera de même selon sa définition. En bout de course, le public jugera lequel, selon ses critères, est le meilleur.»

## INDEX

Agenda .....B8  
Avis publics.....A4  
Classées.....B5  
Culture.....B10  
Économie.....A8  
Éditorial.....A10  
Le monde.....A6  
Mots croisés.....A4  
Les sports.....B5

## MÉTÉO



Montréal  
Brumeux par en-  
droits le matin, puis  
dégagement.  
Max: 18



Québec  
Nuageux avec éclair-  
cies. Dégagement en  
mi-journée.  
Max: 16

Détails en A12

## CULTURE

*Un Beckett magistral  
au Quat'Sous*  
PAGE B 11



## MONTREAL

*Les profs de l'UQAM  
lancent un cri du cœur*  
PAGE A 3

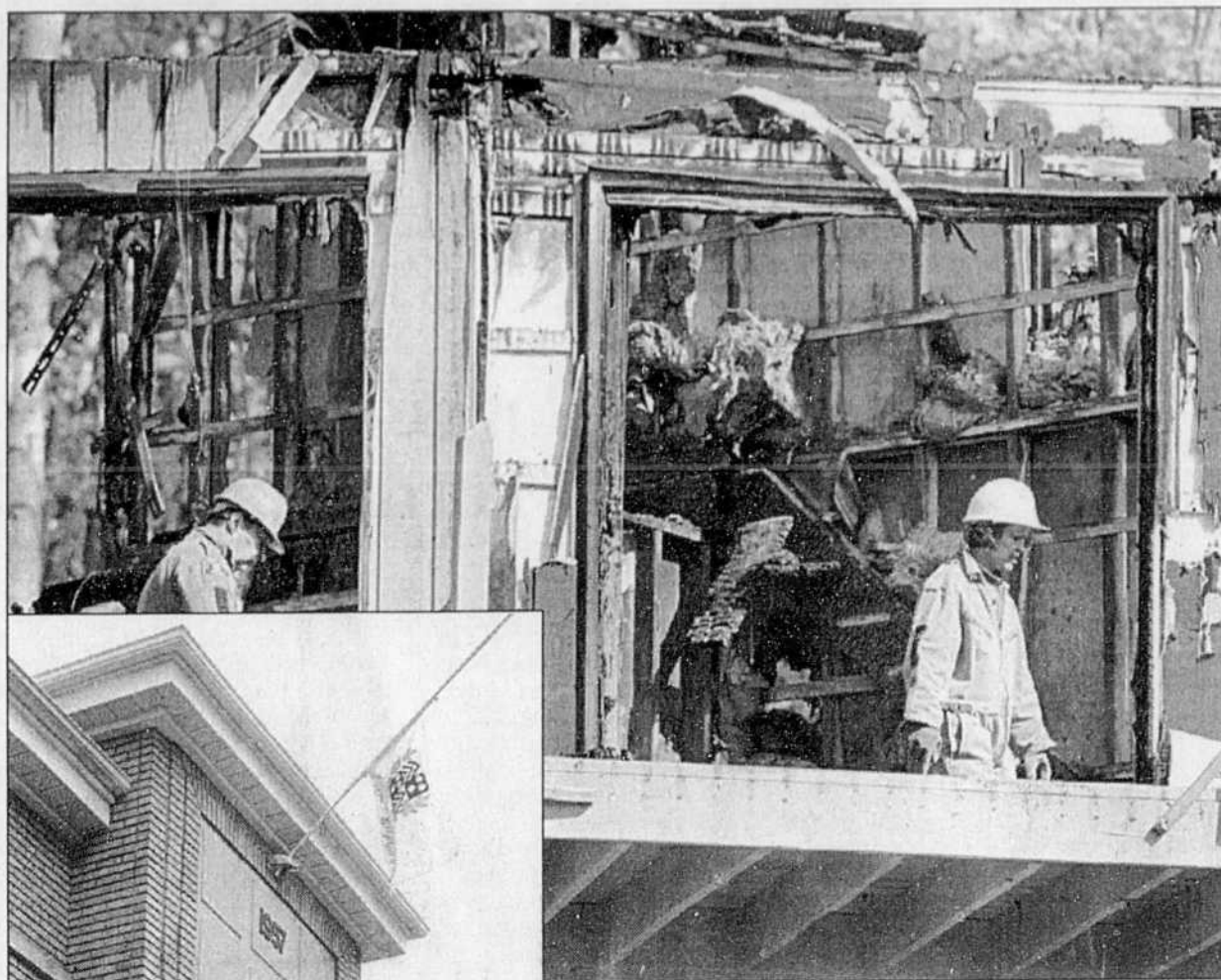


## POLITIQUE

*Environnement: Copps  
ouvre les hostilités*  
PAGE A 5

## Le bilan s'alourdit à Morin Heights

■ *La police découvre trois autres cadavres*  
■ *En Suisse, l'hypothèse du meurtre collectif s'accrédite*



SYLVAIN BLANCHARD  
LE DEVOIR

Trois nouveaux cadavres, un homme, une femme et un bébé, ont été découverts hier au 199 rue Bélisle à Morin Heights, portant ainsi à cinq le nombre de victimes retrouvées dans cette résidence incendiée mardi et appartenant à un dirigeant de l'Ordre du temple solaire.

Les enquêteurs de la SQ ont fait la macabre découverte en ouvrant la porte d'un petit espace de rangement situé au sous-sol de la résidence, section épargnée par les flammes et que les policiers ont visitée après l'inspection du foyer principal d'incendie.

Les corps ne seraient pas calcinés mais présentent des marques de violence. Seule l'autopsie, qui aura lieu ce matin, permettra de déterminer les causes des décès. L'âge et l'identité des trois individus sont inconnus, informations qui devraient toutefois être dévoilées dans les prochaines heures.

L'identité des deux corps retrouvés mardi — ceux d'un homme et d'une femme — demeure toujours un mystère pour la police, qui effectue maintenant des analyses de dentition pour procéder à l'identification. On sait cependant que les deux individus étaient des membres de la secte.

Une dizaine d'agents de la SQ prêtent actuellement main forte aux quatre enquêteurs sur place qui, hier encore, prélevaient des échantillons dans l'espoir de mieux comprendre les origines et les mobiles de la tragédie. Un maître-chien et son animal sont également au 199 rue Bélisle pour apporter leur aide.

Jusqu'ici cependant, aucune preuve suffisante n'a encore été colligée pour demander aux autorités judiciaires un mandat d'arrêt contre Luc Joret, ex-président de la secte, ou tout autre dirigeant ou ex-dirigeant de l'Ordre du temple solaire.

En Suisse par ailleurs, où la thèse du meurtre collectif s'accrédite, la police fédérale faisait savoir que pareil mandat avait été obtenu contre M. Joret et Joseph Dimambro, propriétaire de la résidence incendiée à Morin Heights et membre influent de la secte.

Au moment d'aller sous presse, on ignorait toujours l'identité de sept des onze Canadiens victimes de l'hécatombe de mercredi à Cheiry et Granges-sur-Salvan, en Suisse. Le bilan de la tragédie s'établit toujours à 48

PHOTOS PC

Les fouilles se poursuivent depuis mercredi dans la maison de Morin Heights mais ce n'est pas dans la partie incendiée que la police a découvert les trois autres corps. Ils reposaient dans une annexe et portaient des marques de violence. Les résultats des autopsies devraient être connus aujourd'hui.

Photo de gauche: le drapeau est en berne à l'hôtel de ville de Richelieu depuis qu'on a appris que le maire, Robert Ostiguy, et sa femme Françoise avaient péri dans le carnage de la secte du Temple solaire en Suisse.

VOIR PAGE A 12: BILAN

## Plan secret ou pas? Bouchard accuse, Axworthy se défend

JEAN DION  
DE NOTRE BUREAU D'OTTAWA

Quoi qu'il prétende, le gouvernement fédéral a déjà fait son nid en matière de réforme des programmes sociaux, et l'exercice qui s'amorce n'est qu'un «trompe-l'œil» qui donnera lieu à des «consultations bidon», estime le chef du Bloc québécois Lucien Bouchard.

Cependant, Ottawa serre les coudes et continue de soutenir que le document présenté mercredi par le ministre des Ressources humaines, Lloyd Axworthy, ne constitue pas un paravent servant à dissimuler ses véritables intentions, à savoir qu'il aurait déjà décidé d'utiliser la réforme pour comprimer de façon draconienne les dépenses de l'État.

L'imbroglio entourant une note secrète du cabinet Chrétien — selon laquelle le gouvernement fédéral voudrait, en sus des réductions déjà annoncées, économiser 7,5 milliards \$ sur cinq ans au titre des programmes sociaux — s'est poursuivi hier, avec M. Bouchard à l'avant-scène qui a accusé Ottawa de fonction-

ner avec un «programme caché».

Le ministre des Finances, Paul Martin, a refusé de commenter l'hypothèse des 7,5 milliards \$ supplémentaires, se bornant à déclarer que son dernier budget avait prévu des coupes dans l'assurance-chômage et un gel des transferts aux provinces pour le financement de l'éducation postsecondaire. Pour le reste, «M. Axworthy et moi avons une entente, une entente qui va protéger nos programmes sociaux», a assuré M. Martin.

Lors d'une autre période des questions houleuses aux Communes, le premier ministre Jean Chrétien a par ailleurs désavoué la note, qui a fait l'objet d'une fuite au *Toronto Star*, en la qualifiant de «document comme j'en reçois à la journée longue, et il y en a beaucoup qui aboutissent dans le panier». M. Axworthy a de son côté accusé l'opposition bloquiste d'avoir recouru à des «spéculations» pour «essayer de faire peur aux gens».

Ce fut de fait une dure journée pour M. Ax-

VOIR PAGE A 12: PLAN



Lloyd Axworthy



Lucien Bouchard

## Le Saddam Husseïn haïtien est en prison

SYLVIE KAUFFMANN  
LE MONDE

Les Cayes — Dans cette ville, les tortionnaires ont cessé de sévir, mais la situation reste très tendue. «Saddam Husseïn» est en prison, et les habitants de la région des Cayes respirent mieux. Ce caporal de l'armée haïtienne, qui doit son surnom à sa cruauté — sa spécialité, raconte-t-on en ville, était de couper les oreilles des gens qu'il torturait et de les leur faire avaler —, aurait même brûlé l'étape de la prison pour se retrouver directement à la morgue si des militaires américains ne s'étaient trouvés là, le mardi 4 octobre, pour le sauver d'un lynchage lorsque les gens des Cayes l'ont reconnu, en civil. Le peuple, comme l'on dit ici pour désigner une foule, avait quand même eu le temps de le malmené assez sévèrement et, après lui avoir posé un certain nombre de points de suture au crâne, les hommes du bataillon des forces spéciales américaines l'ont jeté dans l'une des cellules qui furent leur plus horrible découverte en arrivant, le 28

VOIR PAGE A 12: SADDAM



## Le complexe de maman Plouffe La honte et le défaitisme dominant dans la perception qu'ont les Québécois de leur participation à la guerre

STÉPHANE BAILLARGEON  
LE DEVOIR

Les Québécois souffrent du complexe de maman Plouffe quand ils se remémorent leur participation à la Deuxième Guerre mondiale. Une très large part de la mémoire collective, des écrits savants aux romans populaires, des manuels scolaires aux films, en passant par le théâtre, les téléromans et même les timbres-poste, est entachée par une attitude défaitiste, voire honteuse.

Comme la mère de la famille Plouffe qui pleure sur le sort de son petit Guillaume chéri, qu'on «oblige» à tuer des méchants Allemands, le Québec voit dans la Deuxième Guerre mondiale une sorte d'agression nationale, revolorise l'attitude anticonscription et l'option du déserteur.

Ce complexe de maman Plouffe est au centre des débats du colloque sur «La participation des Canadiens français à la Deuxième Guerre mondiale: mythes et réalités», qui a débuté hier au Collège militaire royal de Saint-Jean (CMR). Le colloque se poursuit là aujourd'hui et se dépla-

cera ce week-end à l'Université du Québec à Montréal. On attend près de deux cents participants et une quarantaine de conférenciers.

Hier, Serge Bernier, qui dirige le service historique de la Défense nationale, a commencé à s'attaquer aux mythes et au silence historiques en tentant d'évaluer le plus fidèlement possible le nombre des participants canadiens-français à ce qu'il est convenu d'appeler une des plus grandes guerres de libération de l'histoire. Selon lui, la réalité, c'est qu'environ 190 000 d'entre eux ont servi sous le drapeau canadien, dont environ 130 000 volontaires.

Le Canada, qui comptait alors 16,5 millions de citoyens, a fourni environ un million de soldats entre 1939 et 1945. La participation canadienne française équivaut donc à 19 % du lot, alors que les francophones formaient autour de 30 % de la population du pays.

Sans vouloir se lancer dans une guerre des chiffres, les participants au colloque ont souligné que certains fac-

VOIR PAGE A 12: COMPLEXE

## • LES ACTUALITÉS •

## La campagne de vaccination contre l'hépatite B connaît des difficultés

ROBERT LAFLAMME  
PRESSE CANADIENNE

Québec — Les professionnels de la santé intensifient les efforts pour rassurer les parents parce que la campagne de vaccination contre l'hépatite B bat de l'aile dans les écoles primaires du Québec en raison d'informations erronées véhiculées dans les médias.

«Nous avons été informés que de nombreux parents sont inquiets. Ils craignent les effets secondaires du vaccin, a admis Marc Dionne, coordonnateur de l'équipe des maladies infectieuses du Centre de la santé publique de Québec. Dans certaines écoles, il y a eu environ 20 % de désistements (le seuil acceptable pour éviter l'épidémie). Nous souhaiterions atteindre un taux de participation de 95 %».

Le message qu'on a reçu les parents au sujet du vaccin contre l'hépatite B a eu un impact négatif, estime-t-il, en déplorant les rumeurs qui circulent actuellement, selon lesquelles le vaccin serait à la source de maladies.

«Encore faut-il démontrer les rumeurs, a affirmé M. Dionne. Nous sommes fort déçus depuis une quinzaine de jours des associations inopportunes qu'on a faites entre des enfants malades et des vaccins. Beaucoup de choses ont été dites qui n'ont pas été prouvées.»

Depuis le début de la vaccination contre l'hépatite B, la maladie contagieuse qui s'attaque généralement au foie, on n'a pas connu de cas problématique au Québec, a-t-on appris, hier, dans le cadre du congrès sur «L'immunisation dans les années 1990: défis et solutions», organisé par le laboratoire de lutte contre la maladie de la direction générale de la protection de la santé.

Une participante de la Colombie-Britannique dont l'adolescente est morte de l'hépatite B en 1989 a livré un vibrant témoignage pour inciter les parents à faire vacciner

leurs enfants «même si ça peut comporter des risques».

La possibilité de légiférer pour rendre la vaccination obligatoire au Québec, comme c'est le cas en Ontario, n'est pas une solution qu'on envisage dans le moment.

«Avec une bonne organisation et une bonne promotion, on est capables d'obtenir d'excellents taux de couverture vaccinale, a dit M. Dionne. Notre performance ne nécessite pas une législation de l'Etat qui ne réduirait pas pour autant la partie du budget qu'on accorde à l'information à la population. De toute façon, on pourrait difficilement exercer un contrôle advenant que la vaccination soit obligatoire.»

M. Dionne a rappelé le succès qu'a remporté la campagne du vaccin antiméningococcique en 1992 et en 1993 avec un taux de participation de plus de 90 %. Les infections à méningocoque ont diminué de façon draconienne au cours des dernières années.

Au Québec, on vaccine les enfants dès l'âge de deux mois contre huit maladies, même s'ils doivent lutter contre des dizaines de microbes sur une base quotidienne.

«Les programmes de vaccination sont le moyen le plus efficace au monde que met la science à notre disposition et à un coût minime, de surcroît, a déclaré Dr Christian Fortin, médecin-conseil à la direction générale du Centre de santé publique de Québec. Ce qui arrive, c'est qu'on monte en épingle les effets secondaires, très rarement sérieux, et on néglige de mettre l'accent sur les conséquences positives.»

Les Québécois sont les seuls au pays à bénéficier d'un système d'indemnisation des victimes d'immunisation. Quelque 120 demandes d'indemnisation ont été adressées au gouvernement depuis 1987. Soixante-cinq d'entre elles ont été analysées et 13 ont été acceptées.

## Le Japon tremble toujours



PHOTO AP

DES HABITANTS de l'île de Hokkaido marchent le long d'une route endommagée par le tremblement de terre sous-marin de 8,2 à l'échelle Richter qui a secoué le Japon mardi soir dernier. Des secousses secondaires — l'une d'entre elles a atteint hier matin la force de 6,4 — continuent depuis de faire trembler le nord du pays.

## La Croix-Rouge de Vancouver rappelée à l'ordre par la FDA

Vancouver (PC) — Comme d'autres centres de réserve de sang au Canada, le bureau de la Croix-Rouge à Vancouver s'est fait rappeler qu'il doit corriger certaines procédures pour se conformer aux normes américaines de production de produits sanguins.

Une inspection de quatre jours du centre sanguin de Vancouver, menée par la Food and Drug Administration (service américain de contrôle des produits alimentaires et des médicaments), a fait ressortir la nécessité d'apporter des changements à huit procédures — dont aucune n'a de conséquence directe sur la sécurité des approvisionnements sanguins, a indiqué le directeur médical du centre.

Le Dr David Pi a déclaré jeudi que cinq des huit procédures citées sont des fautes banales déjà relevées dans d'autres centres canadiens, y compris la nécessité de discuter du comportement à haut risque en rapport avec le sida avec les donneurs de sang plutôt que de s'en tenir à la pratique courante consistant à leur demander de remplir un questionnaire.

Les trois procédures signalées spécifiquement au centre de Vancouver ont trait à des erreurs mineures dans les questionnaires remis aux donneurs potentiels ainsi qu'à de petites omissions dans les vérifications hebdomadaires effectuées par les employés du centre.

## Les distillateurs manifestent à Québec

Québec (PC) — Près de 500 employés et patrons de l'industrie de la distillation ont manifesté devant l'Assemblée nationale, hier midi, réclamant que le gouvernement abaisse ses taxes sur les spiritueux, qui comptent pour 83 % du prix d'une bouteille d'alcool.

Les membres du Comité de sauvegarde de l'emploi dans l'industrie — formé de représentants syndicaux et patronaux — reviennent tout juste d'une tournée du Québec, au cours de laquelle ils ont recueilli pas moins de 200 000 signatures de citoyens qui se prononcent pour une baisse des taxes sur les spiritueux.

Près de 4200 emplois ont été perdus, à l'échelle canadienne, au cours des dernières années au sein de l'industrie de la distillation, «directement à cause de la contrebande», affirme Ronald Veilleux, le président de l'Association des distillateurs canadiens.

M. Veilleux estime qu'une bouteille de spiritueux sur deux vendue au Québec provient du marché de la contrebande. «Et on ne peut pas nous en imputer la faute: sur une bouteille de 20 \$, seulement trois dollars vont vraiment à l'industrie de la distillation. Les 17 \$ restant, ce sont des taxes», lance-t-il. «Même si on donnait notre produit, on n'arriverait pas encore, à 17 \$, à concurrencer la contrebande», illustre-t-il. Sur le marché de la contrebande, la même bouteille se détaille à 13 \$. «Les 2600 emplois de la distillation québécoise sont en jeu. Si on ne fait rien, ces gens seront jetés à la rue à cause des taxes abusives.»

En conséquence, l'Association des distillateurs demande au gouvernement de réduire à 40 ou 50 % le niveau de taxes sur les spiritueux, ce qui porterait le prix d'une bouteille de spiritueux au même niveau que celui de la contrebande.

Le ministre du Revenu, Jean Campeau, est d'ailleurs venu donner une leçon d'optimisme aux manifestants en acceptant la pétition de 200 000 noms. «Ça démontre une ouverture de la part du nouveau gouvernement», souligne Ronald Veilleux, qui exige d'un même souffle que le gouvernement agisse dans «les prochains mois. La situation est urgente».



Dany Laferrière, écrivain/Photographié par André Cornélius

## « JE VOUS RECOMMANDE D'INVESTIR DANS UN QUOTIDIEN QUI VOUS CARESSE L'ESPRIT. »

En devenant actionnaire de la Société de placement en entreprise québécoise (SPEQ-LE DEVOIR), vous manifestez votre appui à un quotidien qui provoque la réflexion. Un quotidien audacieux qui prend la culture à cœur.

En devenant actionnaire, vous contribuez au renouvellement du journal et vous profitez d'une déduction fiscale (Québec) de 125 %, pour chaque tranche de 500 \$, l'investissement minimal.

En devenant actionnaire, vous vous joignez aux lecteurs, aux amis, aux institutions et aux gens d'affaires qui assurent en deux phases la restructuration financière du journal.

En devenant actionnaire de SPEQ-LE DEVOIR INC., vous investissez dans le seul grand journal d'opinion au Québec.

Première émission par voie de prospectus

SPEQ-LE DEVOIR INC.

Prix: 1 \$ l'action

Souscription minimale: 500 actions ordinaires

Souscription par tranche de 500 actions ordinaires

Le produit net du placement sera utilisé pour souscrire à 1 100 000 actions votantes et participantes de LE DEVOIR INC., soit environ 15,5 %.

Pour obtenir tous les renseignements, veuillez remplir le coupon ci-dessous et un exemplaire du prospectus définitif vous sera transmis.

Je désire recevoir des renseignements concernant l'achat d'actions de la SPEQ qui investira dans LE DEVOIR INC.

NOM: \_\_\_\_\_

ADRESSE: \_\_\_\_\_

TÉLÉPHONE: \_\_\_\_\_

NOTE: Veuillez faire parvenir ce coupon à Roger Boisvert, 2050, rue De Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9 Tél.: (514) 985-3333 Téléc.: (514) 985-3310.

# LE DEVOIR

# LE DEVOIR MONTREAL

Bijouterie  
**GAMBARD**  
Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876  
AGENT OFFICIEL ROLEX

EN BREF

## COLS BLEUS ACCUSÉS DE MÉFAITS

Quatre cols bleus de la Ville de Montréal ont été accusés hier de méfaits à l'endroit, entre autres, d'immobilier municipaux, commis les 1er août et 5 septembre derniers. Il s'agit de Michel Paquette, Gilles Laplante (reconnu coupable dans l'incendie de l'incinérateur Des Carrières allumé en 1991, et accusé dans le dossier de l'incendie au Jardin botanique, tous deux en 1991), ainsi que de Robert Gagnon et Alain Lévesque, tous deux impliqués dans les gestes de vandalisme commis à l'hôtel de ville l'automne dernier. Tous ces actes criminels correspondent à des périodes où la convention collective du syndicat des cols bleus de la Ville de Montréal était en négociation. Les quatre individus connaîtront leur sentence le 27 octobre prochain.

## ENTENTE CHEZ LES PROFESSIONNELLS

La Ville de Montréal et ses professionnels viennent de conclure une entente d'une durée de trois ans. La nouvelle convention collective, dont le président syndical, Michel Vézina, se dit satisfait en la jugeant équitable, entre en vigueur le 1er janvier prochain.

Les professionnels ont accepté d'augmenter leur semaine de travail qui passera de 33,75 heures à 35 heures. De plus, les heures supplémentaires seront non rémunérées mais reportées dans une «banque d'heures». En contrepartie, la Ville de Montréal a consenti des hausses salariales de 2 % pour 1995, une augmentation de 75 % de la valeur de l'indice des prix à la consommation pour 1996 et 1997, ainsi qu'une hausse de 1 % en 1997. De façon rétroactive, les syndiqués bénéficieront d'un montant forfaitaire de 2 % intégré aux échelles salariales. Par voie de communiqué, le syndicat a également souligné que ses membres «comptent participer activement au projet de décentralisation des activités municipales et travailler en partenariat étroit avec la Ville sur des dossiers majeurs». La convention ne devait être éclose qu'en février prochain.

## TAXE ACTION LÈVE LE VOILE

L'organisme Taxe Action a rendu public hier un document que la Communauté urbaine de Montréal (CUM) n'a pas dévoilé lors du dépôt de son rôle d'évaluation. Il s'agit d'un tableau de 32 pages où se retrouvent l'ensemble des propriétés foncières d'une valeur de 10 millions de dollars et plus. Le document illustre parfaitement ce que dénonce le groupe de pression, soit que les plus importants propriétaires bénéficieront d'une plus grande baisse de taxes que les petits contribuables. Cachotterie ou même geste politique? Pas du tout, réplique-t-on à la CUM, en précisant que c'est un document interne. Quant à savoir s'il est possible d'en obtenir une copie, une porte-parole de la CUM affirme que cela «pourrait porter préjudice» aux propriétaires concernés. Le hic, c'est que ces informations sont de nature publique et se retrouvent dans le rôle d'évaluation, devenant donc accessibles à tous les contribuables.

## ALERTE ÉLECTORALE

Les Montréalais qui désirent s'inscrire sur la liste électorale en vue du scrutin du 6 novembre doivent le faire d'ici lundi, en postant sans frais la fiche laissée par les recenseurs municipaux. En 1990, 629 837 électeurs avaient le droit de voter. Selon une évaluation préliminaire, 603 021 personnes sont inscrites sur la liste électorale. Entre le 14 et 17 octobre prochain, les retardataires pourront s'inscrire sur la liste électorale en se présentant aux différents bureaux de dépôt. Pour de plus amples renseignements: 872-5130.

## BROSSARD: ACCUSATIONS D'EXTORSION

Deux individus d'origine asiatique, l'un de New York et l'autre de Montréal, devront répondre à des accusations de complot, d'extorsion et de menaces de mort à l'endroit d'un commerçant asiatique de Brossard. Le 4 octobre dernier, l'homme d'affaires a reçu la visite, à son établissement commercial, de deux individus qui ont menacé de s'en prendre à sa famille s'il ne leur versait pas une rançon de 300 000 dollars. Le commerçant s'est adressé aux policiers de Brossard qui ont fait appel à la section anti-gang de la police de la Communauté urbaine de Montréal.

Kathleen Lévesque et PC

Manque à gagner de 9 millions \$ à l'Université du Québec à Montréal

## Les profs de l'UQAM lancent un cri du cœur

«Vous avez créé cette université publique, vous n'avez pas le droit de la laisser stagner!»

PAUL CAUCHON  
LE DEVOIR

«Vous avez créé cette université publique, vous n'avez pas le droit de la laisser stagner!» Ce cri du cœur de la présidente du Syndicat des professeurs de l'UQAM, Simone Landry, qui s'adresse au gouvernement québécois, traduisait hier une inquiétude certaine des artisans de l'UQAM devant l'annonce, faite lundi par la direction, d'un manque à gagner de 9 millions \$ dans le budget de l'année prochaine.

Mme Landry estime qu'à la suite des compressions gouvernementales imposées l'année dernière aux universités québécoises, l'ensemble des directions des universités a manqué de courage envers le ministère.

Mme Landry fait remarquer que la base de financement des universités est inadé-

quate, «ce qui suscite une compétition qui peut devenir sauvage entre les institutions, dit-elle. Tous les chiffres indiquent pourtant qu'au Québec nous avons un déficit de professeurs d'université, et particulièrement à l'Université du Québec. Il est grand temps que les universités et la Conférence des recteurs s'assoient avec le gouvernement pour dégager des solutions».

Le Devoir révélait hier que pour faire face à un manque à gagner de 9 millions \$ l'année prochaine, la direction de l'UQAM n'avait plus le choix de «toucher à la masse salariale», selon les déclarations de la direction.

Dans un communiqué émis hier, le recteur Claude Corbo a indiqué que pour faire face au problème, il fallait «explorer ensemble, dans un esprit de collaboration, toutes les possibilités, en protégeant la sécurité d'emploi des personnes qui en bénéficient, et non pas (en rouvrant) précipi-

tamment et de façon unilatérale les conventions collectives ou les protocoles».

La vice-rectrice aux finances a également promis, hier, que la renégociation de la convention collective était pour le moment exclue.

Mais les employés sont méfiants et se demandent vraiment ce que veut dire «toucher à la masse salariale». «Nous avons une demande de la direction pour nous rencontrer, ajoute Mme Landry. Nous écouterons ce qu'on va nous dire.»

L'UQAM a déjà procédé depuis un an à un certain nombre de compressions dans différents services (pour une somme qui atteignait 2,37 millions \$ l'année dernière). Ainsi, on a diminué les budgets du registrar, de la publicité pour le recrutement, du perfectionnement du personnel non enseignant et des services d'agents de sécurité.

L'UQAM avait également modifié les heures d'ouverture de ses bibliothèques, qui fermaient à 21h le soir plutôt qu'à 22h et qui fermaient aussi le dimanche, mais devant les pressions des étudiants l'université a dû faire marche arrière cette semaine.

Mais tous ces services ne représentent que 15 % du budget de l'UQAM, la masse salariale représentant 85 %.

La présidente du syndicat des employés de soutien, Suzanne Amyot, a averti hier la direction que pour bien commencer cette discussion, «nous voulons d'abord savoir quels sont les choix budgétaires de l'UQAM et revoir les procédures de travail», dit-elle.

Elle ne peut s'empêcher non plus de constater que les cadres de l'UQAM «s'étaient voté, l'année dernière, des primes au rendement, alors que les salaires des employés étaient gelés».

## Silence, on dort



PHOTO JACQUES GRENIER

APPUYÉ sur son accordéon, ce monsieur — qui est aveugle — pique un somme. L'automne, c'est bien connu, donne envie de dormir. Entre deux siestes, coin rue Saint-Viateur et avenue du Parc, il joue.

MÉDIAS

## Les syndiqués de Radiomédia enquêtent

LE DEVOIR

Les syndiqués de Radiomédia (CKAC et la défunte CJMS) se sont réunis mercredi soir pour mettre sur pied un comité dont la première tâche sera de voir si les mises à pied effectuées vendredi dernier sont conformes aux conventions collectives.

Le Syndicat canadien de la fonction publique (SCFP), auquel sont affiliés les 130 syndiqués, avait convoqué la réunion. Il coordonnera les travaux du nouveau comité auquel siègeront les présidents et vice-présidents des syndicats d'employés de CKAC et CJMS, morte vendredi dernier avec cinq autres stations de radio AM.

Les syndiqués de CKAC et de l'ex-CJMS n'étaient pas prêts, comme l'au-

rait souhaité le représentant du SCFP, Gilles Mathieu, à unir leurs directions. Ils ont jugé qu'une telle union était prématurée. «Nous avons le temps. Il faut que la poussière retombe», expliquait, hier, Jean Laverdière, président des employés de CKAC. En fait, M. Laverdière a été élu mercredi soir juste avant la formation du comité. Depuis plusieurs mois, le syndicat n'avait plus d'exécutif, un certain épuisement ayant contaminé les troupes. Subitement, l'urgence d'avoir des représentants s'est fait sentir.

Avant toute chose, le comité verra s'il est sage de déposer des griefs pour contester certaines des 30 mises à pied effectuées à Montréal. Dans plusieurs cas, l'ancienneté inscrite dans les conventions collectives n'aurait pas été respectée.

Projet-pilote de livraison à domicile

## Les employés de la SAQ ne sont pas d'accord

PRESSE CANADIENNE

Le syndicat des employés de la Société des alcools du Québec (SAQ) s'oppose au projet-pilote de service de livraison à domicile de la société.

La SAQ a annoncé mercredi qu'elle offrira ce service à compter de mardi prochain à Sorel et Drummondville.

L'expérience qui sera menée sur une période de trois mois offrira aux consommateurs la possibilité de commander par téléphone des vins et spiritueux et de payer par carte de crédit.

Les employés y voient une menace pour leurs emplois. Ils soutiennent

aussi qu'une telle pratique incitera à consommer davantage et favorisera l'alcoolisme.

A Sorel, c'est une compagnie de taxi qui s'occupera de la livraison à domicile, moyennant des frais de 3,50 \$ par colis contenant au maximum 12 bouteilles. A Drummondville, une compagnie de messagerie assurera la livraison au coût de 4,50 \$ le colis et de 1 \$ pour chaque colis additionnel.

Si l'expérience est concluante, la société envisagera d'étendre ce service ailleurs.

## Saint-Laurent et Longueuil se dotent d'une politique familiale

CAROLINE MONTPETIT  
LE DEVOIR

Les Villes de Saint-Laurent et Longueuil ont lancé individuellement, cette semaine, leur politique familiale, à l'occasion de la Semaine internationale de la famille.

A Saint-Laurent, qui compte 72 000 habitants et une forte population immigrante, cette politique a pour but d'améliorer les conditions socioéconomiques des familles, tout en protégeant leur sécurité, et de rendre plus accessibles les loisirs familiaux, de développer les espaces verts et les terrains de jeux dans les secteurs résidentiels, ainsi que d'adapter les équipements sportifs et culturels.

Plus tôt cette semaine, c'était au comité d'orientation familiale de la Ville de Longueuil de distribuer un tel document.

Plusieurs mesures annoncées par Saint-Laurent, énoncées dans le livre blanc de la politique familiale de Saint-Laurent, sont déjà en vigueur dans la ville.

C'est le cas de l'aménagement d'une garderie en zone résidentielle, de la révision du zonage industriel, ainsi que la gratuité des services de prémamanche.

Par ailleurs, le livre blanc de Saint-Laurent prévoit le développement de liens entre les familles et le développement communautaire ainsi qu'avec les familles immigrantes.

Ce volet compte notamment l'ou-

verture d'une maison de la famille, le développement d'outils d'information, de communication, de consultation et de concertation.

Le plan d'action, qui ne comporte pas de nouveaux investissements mais se base plutôt sur la collaboration des organismes communautaires, prévoit notamment des visites routinières à domicile pour faire le lien entre les familles et les ressources du milieu, ainsi que l'implantation d'un guichet unique d'information pour les familles en situation de crise, ouvert 24 heures par jour.

Par ailleurs, pour tenir compte de la politique familiale, la Ville de Saint-Laurent a déjà pris la décision de prolonger les heures d'ouverture de ses établissements.

Au plan de la sécurité des familles, la Ville tente de diminuer les risques d'accidents routiers avec, notamment, des corridors scolaires et des dos d'âne près des parcs et des écoles. Elle souhaite aussi apporter un soutien à des organismes tels Parents-Secours et Surveillance de quartier et est à la recherche de nouveaux partenaires pour une maison d'hébergement pour femmes et enfants violentes.

Le programme prévoit également favoriser l'accès à la propriété des familles par un processus d'implantation de condos-coopératives pour les familles, ainsi que par une mise en vigueur de la politique de subvention à la rénovation.

Plus tôt cette semaine, c'était le comité d'orientation familiale de la Ville de Longueuil qui rendait publique sa politique familiale.

Cette politique traitait individuellement de l'habitation, de la sécurité des personnes, de l'aménagement du territoire, de l'éducation, des services de garde, de la santé, du développement social et communautaire, des loisirs et de la culture, ainsi que de l'organisation des services municipaux.

Encore une fois, une majorité d'activités comprises dans la politique devaient être réalisables sans ajout de budgets supplémentaires.

Celles qui nécessitent de nouvelles injections d'argent devront être évaluées par les directions municipales responsables.



ROBIC

DEPUIS 1892  
AGENTS DE BREVETS ET MARQUES  
PROTECTION DES DROITS DE PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE  
**LEGER ROBIC RICHARD**  
AVOCATS

55, ST-JACQUES, MONTRÉAL, QUÉBEC H2V 3K2  
Fax: (514) 845-7874 Tél: (514) 845-0444  
La maîtrise des intangibles

## RÉSULTATS



Tirage du  
94-10-05

10 15 17 20 22 37

Numéro complémentaire: 25

GAGNANTS LOTS

6/6 0 2 321 957,30 \$

5/6+ 8 87 073,40 \$

5/6 260 2 143,30 \$

4/6 14 776 72,30 \$

3/6 282 049 10,00 \$

Vente totale: 16 587 566,00 \$

Prochain gros lot (approx.):

5 200 000,00 \$

Prochain tirage: 94-10-08

Extra.

Tirage du  
94-10-05

NUMÉROS LOTS

777450 100 000 \$

77450 1 000 \$

7450 250 \$

450 50 \$

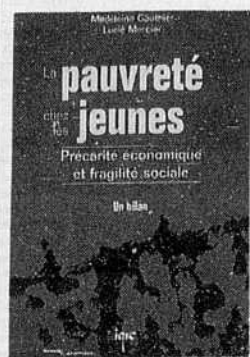
50 10 \$

0 2 \$

T.V.A., le réseau des tirages

Les modalités d'encaissement des billets gagnants paraissent au verso des billets. En cas de disparité entre cette liste et la liste officielle, cette dernière a priorité.

NOUVELLE PARUTION



**La pauvreté chez les jeunes**  
Précarité économique et fragilité sociale

Un bilan

Madeleine GAUTHIER  
Lucie MERCIER

Précarité des emplois et fragilité des relations humaines: voilà des ingrédients qui se conjuguent pour créer une situation à laquelle les jeunes n'étaient pas préparés et qui en laisse plusieurs dans un état de pauvreté. Mais qu'est-ce qu'être pauvre aujourd'hui? Sans exclure une réflexion sur des pistes d'action, ce document se veut d'abord un bilan des nombreuses études au sujet de l'appauvrissement d'un nombre croissant de jeunes en prenant d'abord la précaution de définir de quoi l'on parle lorsqu'il est question de pauvreté.

190 pages  
18 \$

UNIVERS, distribution de livres  
845, rue Marie-Victorin  
Saint-Nicolas (Québec) G0S 3L0  
Téléphone: (418) 831-7474  
Fax: (418) 831-4021



LE DEVOIR

# POLITIQUE

## Environnement: la guerre Québec-Ottawa s'ouvre sur un nouveau front

*Sitôt annoncée à Ottawa la promulgation de la loi sur l'évaluation environnementale, le ministre québécois Jacques Brassard annonce des mesures de représailles*

LOUIS-GILLES FRANCOEUR  
LE DEVOIR

L'environnement pourrait bien devenir un des principaux foyers d'affrontement constitutionnel entre Québec et Ottawa avec l'entrée en vigueur, en janvier prochain, de la loi C-13 sur l'évaluation environnementale.

Cette promulgation a été annoncée hier par la ministre fédérale de l'Environnement et vice-première ministre, Sheila Copps, en même temps que celle des règlements destinés à délimiter sa portée.

Le projet de loi, dénoncé pendant des années par l'ancien ministre québécois de l'Environnement, Pierre Paradis, est immédiatement devenu une nouvelle pomme de discorde aux Communes. Mme Copps n'a pas manqué de souligner que c'est le chef du Bloc, Lucien Bouchard, qui a lancé les travaux sur cette loi fédérale alors qu'il était titulaire d'Environnement Canada.

À Québec, le nouveau ministre de l'Environnement, Jacques Brassard, répliquait par une série de mesures plus draconiennes encore que ses qualificatifs adressés à cette loi, qui va «créer des doublages» législatifs et réglementaires alors qu'Ottawa se targue officiellement d'assainir le fédéralisme en diminuant leur nombre.

Le ministre québécois qualifie d'«arrogantes» la loi C-13 et l'attitude d'Ottawa dans ce dossier. Son prédécesseur, un fédéraliste orthodoxe, avait qualifié ce projet de loi de «dominateur et totalitaire», allant jusqu'à faire des représentations devant le Sénat canadien pour obtenir des amendements ou son retrait.

Dans un entretien téléphonique accordé à *Le Devoir*, M. Brassard a annoncé que le Québec se retirait immédiatement de la «table d'harmonisation» créée par le Conseil canadien des ministres de l'Environnement (CCME) pour diminuer les ir-

ritants entre les deux niveaux de gouvernement. Les ententes jusqu'à présent conclues à cette «table» sont considérées, à Québec et par certains groupes environnementaux, comme un «abandon» de compétence de la part de certaines provinces, qui auraient adopté les règles fédérales, tout simplement.

M. Brassard précise d'autre part que Québec ne promulguera pas la loi 61, adoptée sous la guillotine par le gouvernement libéral à la mi-décembre 1992, ni son règlement complémentaire, qui va ainsi mourir d'abandon. Cette loi introduisait plusieurs mesures discrétionnaires dans le processus québécois d'évaluation environnementale, ainsi que de nouvelles catégories de projet, en plus d'assujettir les grands projets industriels et miniers.

Le ministre québécois de l'Environnement précise qu'il songe à ajouter «rapidement les grands projets industriels à la procédure québécoise actuelle» pour occuper ce champ de compétence avant Ottawa.

La chose serait d'autant plus facile qu'un règlement assujettissant les grands projets industriels a été adopté par le gouvernement péquiste, au début des années 80, et qu'il ne reste plus qu'à le publier dans la *Gazette officielle* pour lui donner force de loi.

M. Brassard a précisé que le reste de la réforme de l'évaluation environnementale au Québec pourrait, dès lors, se poursuivre au cours des prochains mois sur la base des consensus qui s'étaient dessinés en commission parlementaire, avant l'adoption de la loi 61.

La loi C-13, qui entrera en vigueur en janvier, remplacera l'actuel Bureau d'examen des évaluations environnementales par l'Agence canadienne d'évaluation environnementale (ACEE), qui devrait avoir terminé dès 1995 la transition entre les deux régimes après avoir formé les fonctionnaires

et les entreprises aux nouvelles règles.

C-13 introduit dans la législation canadienne le concept de «développement durable», qui rend en quelque sorte le gouvernement canadien responsable de la pérennité des ressources même si ces dernières relèvent de la compétence des provinces.

Mme Copps a pour sa part annoncé hier trois amendements à C-13 dans un proche avenir. Un premier assurerait aux groupes environnementaux une aide financière pour améliorer les conditions de leur participation aux audiences. Le deuxième, calqué sur la loi québécoise, confierait au gouvernement et non seulement au ministre promoteur le soin de décider des recommandations des commissions d'évaluation. Et le troisième établirait le principe d'une seule évaluation par projet. Il a été impossible de savoir si cette règle pourrait annuler, par prépondérance constitutionnelle, le droit d'une province d'évaluer, en plus et à sa façon, un projet relevant en tout ou en partie d'Ottawa, ce qui se fait maintenant. Actuellement, une règle non écrite permet à un représentant fédéral de siéger à une commission provinciale lorsqu'un projet relève principalement de ce niveau. La même règle s'applique aussi en sens inverse.

Mme Copps devait préciser hier aux Communes qu'elle avait avisé le Québec de ses intentions. M. Brassard n'y a pas vu une grande déférence pour les compétences du Québec car, précisément, les informations lui ont été communiquées la veille par la vice-première ministre fédérale.

Pour le ministre québécois, «non seulement cette loi crée-t-elle des chevauchements là où il n'y en avait pas, mais c'est un véritable cheval de Troie dans les compétences du Québec car Ottawa est lié par les nouvelles règles chaque fois que son pouvoir de dépenser, pratiquement sans limites, est en cause, ou l'une ou l'autre de ses compétences traditionnelles».



La ministre fédérale de l'Environnement Sheila Copps n'a pas raté l'occasion de signaler que Lucien Bouchard, à l'époque où il était ministre conservateur, avait été l'instigateur de la nouvelle loi.

### Référendum

## Il faudra «dire la vérité», prévient Jean-Pierre Charbonneau

PIERRE O'NEILL  
LE DEVOIR

À peine arrivés au pouvoir, les péquistes commencent déjà à s'interroger sur la meilleure approche référendaire. Jean-Pierre Charbonneau prévient qu'il faudra «dire la vérité» aux Québécois.

«La partie est loin d'être gagnée», reconnaît le député de Borduas, qui se situe entre les défaitistes et les optimistes exaltés. «Moi, je dis que c'est possible.»

Avant de s'exiler en Afrique au lendemain de la défaite de 1985, l'ancien député de Verchères se faisait reprocher de s'être rallié au beau risque de René Lévesque. À son retour en politique, son adversaire à la convention péquiste de Borduas l'a accusé de ne pas être un authentique indépendantiste.

Aujourd'hui, Jean-Pierre Charbonneau se retrouve encore entre deux chaises, deux théories, deux stratégies. Entre les deux grands courants qui habitent le Parti québécois et le gouvernement. Il se veut l'incarnation de la modération, de l'ouverture et de la tolérance.

Malgré son expérience, il n'a pas été appelé à siéger au conseil des ministres. Il n'a pas non plus décroché le poste de délégué régional de la Montérégie. Mais il n'entend pas se taire pour autant. Il compte bien jouer un rôle dans le débat qui s'amorce. La victoire référendaire lui paraît être à la portée des souverainistes, mais à la condition que l'on sache tirer des leçons de l'enseignement de passé.

Au cours d'un entretien avec *Le Devoir*, le député Charbonneau a défini les ingrédients qui lui paraissent indispensables au succès de la campagne référendaire. Première règle de base, tout mettre en œuvre pour «dégager le plus large consensus possible des forces vives autour de la démarche et de l'avenir politique du Québec».

Pour y arriver, il préconise d'abord la mise en marche d'une thérapie collective, en donnant la parole aux incrédules, ceux qui sont tentés d'appuyer la cause mais qui hésitent parce qu'ils sont en proie à l'angoisse. «Il faut engager avec les Québécois sceptiques un exercice de la parole.»

Pour exorciser les vieux démons de la peur, Jean-Pierre Charbonneau propose que l'on mette toutes les cartes sur la table. «Parlons des conséquences qu'ils craignent, comme la perte des pensions de vieillesse et de tout le reste. Parce que la peur, ça marche encore. Il faut reconnaître la légitimité de ces angoisses et aider les Québécois à les surmonter.»

Deuxième commandement du député de Borduas, «départisaniser» l'idéal de la souveraineté. «L'idée de la souveraineté doit transcender les cadres du Parti québécois et du Bloc québécois. Il faut aller plus loin, il faut que les Québécois s'approprient le projet.»

Cette philosophie de l'ouverture, il souhaite la propager hors les frontières du Québec. Il lui paraît indispensable que les souverainistes affichent une attitude plus compréhensive envers les Canadiens anglophones, leur faire comprendre que la souveraineté ne se fera pas contre eux. «Le Canada anglais sera sous le choc et il faudra l'aider à calmer son traumatisme.»

Enfin, Jean-Pierre Charbonneau croit qu'il ne faudra pas hésiter à dénoncer les manœuvres illégitimes des fédéraux. Dans cette optique, il trouve odieuse la tentative de Jean Charest de s'approprier le concept de souveraineté-association véhiculé par René Lévesque. Tenter de faire croire aux Québécois qu'ils pourraient réaliser la souveraineté-association dans un régime fédéraliste lui paraît être de la malhonnêteté intellectuelle. «Et c'est de l'usurpation.»

### Réforme fédérale des programmes sociaux

## Non merci, dit à son tour l'Ontario à Axworthy

*C'est une «insulte» aux provinces, se lamente Rae*

SUZANNE DANSEREAU  
PRESSE CANADIENNE

Toronto — Déjà vilipendé par le gouvernement québécois, la proposition de réforme sociale du ministre Axworthy se heurte à une forte résistance dans d'autres provinces canadiennes.

Le premier ministre de l'Ontario Bob Rae l'a qualifiée d'«insulte» aux provinces et aux Canadiens.

Son homologue de la Saskatchewan a fait savoir que le processus était mal enclenché.

Bob Rae dénonce le caractère flou de la réforme et il ne comprend pas le fait qu'on ne chiffre pas les coûts ou les économies qui sont envisagées dans cette réforme.

«C'est insultant pour tous les gouvernements provinciaux et tous les Canadiens de ne pas évaluer les coûts, de ne pas donner de chiffres et de ne pas déterminer les impacts», a-t-il déclaré, hier, lors d'une conférence de presse à Queen's Park.

«C'est comme parler de Moby Dick sans mentionner la baleine (...) C'est un manque de franchise fiscale, de candeur économique.»

Selon lui, la réforme est beaucoup trop vague.

Le document de 89 pages «fait l'inventaire de toute la littérature qui s'est produite sur le sujet, mais demeure sans direction, sans leadership et je n'ai pas l'impression qu'il fasse consensus», a déclaré M. Rae.

«C'est du bla bla bla», a-t-il ajouté.

Un journal torontois rapporte que la réforme vise des compressions de l'ordre de 7,5 milliards\$, mais M. Axworthy refuse de confirmer ce chiffre, lequel, selon le quotidien, proviendrait du ministère des Finances.

Ce qui choque également M. Rae, c'est qu'Ottawa ne semble pas disposé à réviser le système des transferts de paiements aux provinces dans le cadre de cette réforme.

A cause du gel des augmentations de trans-

ferts de paiements en Ontario, en Colombie-Britannique et en Alberta, l'Ontario reçoit moins d'argent par habitant pour, entre autres, ses programmes d'aide sociale, d'assurance-chômage.

Cette question est majeure et le gouvernement fédéral doit s'y attarder, a encore répété hier M. Rae.

«L'Ontario est victime d'une discrimination profonde et systématique. Nous voulons un juste partage. Le fédéral pense encore que l'Ontario est comme le gars dans un bar qui ramasse la facture après les tournées.»

Le premier ministre ontarien était d'autant plus insulté que la veille du dépôt du document Axworthy, Ottawa a annoncé 7 millions \$ au Nouveau-Brunswick, 28 millions \$ au Québec et seulement 13 millions \$ en Ontario dans le cadre d'un programme expérimental dont personne n'avait entendu parler.

«Excusez-moi, mais que se passe-t-il? Sommes-nous un pays, oui ou non?», s'est-il écrié. «C'est franchement insultant.»

M. Rae n'a pas commenté les diverses propositions formulées dans la réforme, sauf pour ce qui est du projet de remplacer des paiements aux provinces par des transferts directs dans le domaine de l'éducation, un projet qui ferait doubler les frais scolaires dans les collèges et universités.

«C'est absurde», a affirmé le premier ministre. Au Québec, le gouvernement s'est insurgé contre l'intrusion d'Ottawa dans les champs de juridictions provinciales.

Ce débat ne préoccupe pas M. Rae: «Les guerres de territoires ne m'intéressent pas (...) ce qui m'intéresse, c'est cela marche.»

Mais M. Rae accuse quand même Ottawa de pratiquer un vieux fédéralisme.

«On se pense encore dans les années 50, à l'époque où le gouvernement fédéral pensait avoir le monopole sur la pensée sociale, alors qu'en réalité, nous, les provinces, sommes dans les tranchées depuis plusieurs années.»

## Scénarios du pire dans le milieu de l'éducation

PRESSE CANADIENNE

Des frais de scolarité qui doubleraient. Des bibliothèques qui se détérioreraient. Un endettement accru. Une accessibilité réduite.

Les scénarios les plus apocalyptiques étaient dressés hier par le milieu collégial et universitaire, au lendemain de la publication du livre vert du ministre Lloyd Axworthy sur la refonte des programmes sociaux.

Après un premier choc, tous ont repris leur souffle pour calculer le véritable manque à gagner qui s'annonce et, surtout, ses effets.

«On ne peut plus parler de simples compressions. C'est une mise en cause de la mission même des universités», s'exclamait le président de la Fédération québécoise des

professeurs et professeures d'université (FQPPU), Roch Denis, en entrevue.

La Conférence des recteurs et des principaux des universités du Québec (CREPUQ) estime que des 2 milliards \$ qui seront absorbés au financement des programmes établis, entre 300 et 400 millions \$ toucheront directement l'enseignement postsecondaire au Québec, cégeps et universités confondus.

Ce manque à gagner est à calculer sur un budget global de 1,6 milliard \$ pour les universités et de 1,2 milliard \$ pour les cégeps, évaluait le président de la CREPUQ, Claude Hamel, également président du réseau de l'Université du Québec.

Même les recteurs l'admettent: ces 300 à 400 millions \$ pourraient en théorie faire doubler les frais de scolarité, qui sont actuellement de 1500 \$ par an.

### Délégation générale du Québec à Mexico

## Mario Lague offre ses services à Parizeau

Québec (PC) — Un ancien collaborateur de Robert Bourassa, Mario Lague, offre ses services au gouvernement Parizeau pour faire la promotion de la souveraineté au Mexique, où il occupe le poste de délégué général du Québec.

«Je n'ai pas de problème à représenter le nouveau gouvernement du Québec. Je crois être capable de présenter sa position de façon adéquate», a déclaré hier M. Lague dans une entrevue téléphonique de Mexico.

Même si une partie de sa carrière s'est passée dans les cercles libéraux, M. Lague considère sa position comme une «évolution» et l'expression également du professionnalisme dont doit faire montre le personnel diplomatique: «Je ne suis pas carrément

rébarbatif à la souveraineté, je fais partie de ceux qui peuvent être convaincus», a-t-il ajouté avec réticence au cours de trois entretiens successifs avec la PC.

Car le représentant québécois en terre mexicaine se dit mal à l'aise de deviner de souveraineté ou même de politique au moment où son patron, le ministre des Affaires internationales, Bernard Landry, doit prendre une décision sur son avenir à la tête de la plus importante représentation québécoise en Amérique du Sud.

Le délégué de Mexico est en effet au nombre des quatre libéraux haut placés dans le réseau diplomatique québécois. Déjà, Reed Scowen, de New York, a donné sa démission pour incompatibilité idéologique.

## Bob Rae fera partie d'Équipe Canada

Toronto (PC) — Le premier ministre de l'Ontario Bob Rae vient d'accepter l'invitation du gouvernement canadien dans sa mission économique en Asie.

M. Rae sera donc le neuvième premier ministre provincial à faire partie de l'*Équipe Canada* en Asie, laissant ainsi son homologue québécois Jacques Parizeau isolé dans son refus d'y participer. Jusqu'à avant-hier, M. Rae n'était pas certain de pouvoir participer à ce voyage.

Il revient tout juste d'un voyage similaire qui l'a mené en Chine, en Malaisie et à Hong Kong, entre le 16 et le 30 mai dernier.

Et il était allé au Japon, en Corée, à Hong Kong et en république de Chine en novembre 1992, dans le cadre d'une première mission.

C'est donc son troisième voyage en Asie en deux ans.

Un proche collaborateur a justifié la

décision de M. Rae en disant que ce dernier «accorde beaucoup d'importance» à cette région du globe.

Le fait est qu'on ne veut pas, à Queen's Park, se mêler de la controverse suscitée au Québec au sujet de ce voyage, controverse qui a éclaté lorsque le premier ministre Chrétien a refusé au gouvernement québécois le droit d'envoyer quelqu'un d'autre que le chef, M. Jacques Parizeau.

Lorsqu'on a demandé à M. Rae s'il approuvait l'attitude d'Ottawa dans cette affaire, il a répliqué: «Je ne mèle pas de cela.»

Le Québec sera donc le seul à ne pas participer à la mission.



Bob Rae

Bijouterie

**GAMBARD**

Vente et service technique  
630-A, rue Cathcart, Montréal, centre-ville  
866-3876

AGENT OFFICIEL ROLEX



## LE MONDE

BOSNIE-HERZÉGOVINE

## La trêve à Sarajevo est menacée

Russes et Occidentaux s'opposent sur les frappes aériennes

D'APRÈS REUTERS ET AFP

Sarajevo — Radovan Karadzic, le leader des Serbes de Bosnie, a déclaré hier soir qu'il envisageait de demander le retrait des Casques bleus de Bosnie après la découverte de 20 soldats et infirmières serbo-bosniaques tués au cours d'une attaque des forces gouvernementales.

Il a estimé que les Casques bleus s'étaient avérés incapables d'obtenir du gouvernement bosniaque qu'il respecte les accords de désarmement.

«Cela pourrait nous amener à demander aux Nations unies de quitter le pays puisqu'elles sont incapables de faire appliquer les accords entre combattants», a-t-il déclaré à Reuters.

«L'ONU ne nous traite pas sur un pied d'égalité avec les musulmans et les Croates et ne peut rien garantir», a-t-il ajouté avant d'indiquer que les Serbo-bosniaques pourraient revenir sur leur engagement de permettre une reprise du pont aérien sur Sarajevo.

De leur côté, les militaires serbo-bosniaques ont affirmé que l'incident pourrait mettre le feu aux poudres dans la région.

«Cet acte criminel par la partie musulmane

ne a transformé Sarajevo en poudrière qui pourrait embraser toute la région», a déclaré le corps d'armée qui encercle la capitale bosniaque.

La FORPRONU a retrouvé hier 20 corps, 16 de soldats serbes-bosniaques et quatre d'infirmières, près de Sarajevo, à la suite de l'annonce d'une attaque surprise des forces gouvernementales bosniaques.

De source proche de l'ONU, on précise que certains des corps ont été mutilés. Un porte-parole de la FORPRONU à Sarajevo avait précisé auparavant qu'une note de protestation avait été reçue de l'armée des Serbes de Bosnie (BSA).

L'émissaire spécial de l'ONU, Yasushi Akashi, a évoqué l'affaire avec le président bosniaque Alija Izetbegovic et a déclaré que les troupes bosniaques étaient probablement impliquées.

Par ailleurs, la Russie s'opposait vivement hier à d'éventuelles frappes aériennes plus vigoureuses contre les Serbes bosniaques réclamées par l'OTAN, ont indiqué des diplomates occidentaux à l'ONU.

L'opposition de Moscou, alliée traditionnelle des Serbes, était confortée par les extrêmes réticences du secrétaire général de l'ONU, Boutros Boutros-Ghali, ce qui rendait ces

frappes plus dures peu probables dans l'immédiat, a-t-on souligné de même source.

Le ministre russe des Affaires étrangères, Andreï Kozyrev, a demandé à M. Boutros-Ghali de ne pas autoriser ces frappes et de porter l'affaire devant le Conseil de sécurité, où la Russie dispose du droit de veto.

Les seize ministres de la Défense de l'Alliance atlantique, réunis en fin de semaine dernière à Séville (Espagne), s'étaient mis d'accord sur la nécessité de recourir à des frappes aériennes qui ne soient plus seulement symboliques comme par le passé. Ces attaques se feraient sans préavis et sur des cibles multiples.

Le Conseil de l'Atlantique nord, réuni à Bruxelles, n'avait pas encore entériné hier ce nouveau concept, dont il devait préciser les modalités pratiques dans une lettre au secrétaire général de l'ONU.

Les frappes aériennes interviennent sur le principe de la «double-clé», ce qui suppose l'accord à la fois de l'OTAN qui les met en oeuvre et de l'ONU qui décide de leur opportunité.

«Il sera très difficile à M. Boutros-Ghali de s'opposer à ce que le Conseil de sécurité soit saisi de la question, comme le demande Moscou», a la fois membre permanent du

Conseil de sécurité et du groupe de contact sur la Bosnie (Etats-Unis, Russie, France, Allemagne, Grande-Bretagne), ont fait valoir des diplomates.

Au Conseil de sécurité, la Russie pourra bloquer l'adoption du nouveau concept mis en avant par l'Alliance atlantique.

Les Occidentaux s'y opposent, en particulier parce que cela reviendrait à accorder à Moscou un droit de veto sur les décisions de l'OTAN, relève un diplomate.

M. Boutros-Ghali, opposé à un recours fréquent ou massif à l'aviation de l'OTAN, estime aussi que les nouvelles propositions de l'Alliance atlantique vont bien au-delà d'une modification des procédures en vigueur, et qu'il s'agit d'une atteinte au principe de la «double-clé», selon la même source.

Il fait notamment valoir que l'ONU n'aurait plus le choix de la cible, déterminée au dernier moment par l'OTAN sur une liste d'objectifs pré-sélectionnés.

Un haut responsable européen, parlant sous couvert de l'anonymat, a souligné que les Occidentaux avaient voulu à Séville le délivrer un «message de très grande fermeté» aux Serbes bosniaques, qui refusent toujours le plan de paix des grandes puissances.

## Assassinats et sabotages d'écoles se poursuivent en Algérie

Alger (AFP) — Quelque 610 écoles ont été sabotées et incendiées depuis le début de l'été par les groupes armés islamistes, selon un nouveau bilan officiel hier, alors qu'au moins deux nouveaux enseignants étaient assassinés.

Ce bilan du ministre de l'Éducation, Amar Sakhril illustre l'ampleur des destructions visant le système éducatif, menacé par le Groupe islamique armé (GIA) car jugé contraire à la charia (loi islamique).

Un précédent bilan, début septembre, faisait état de 538 écoles brûlées. Il ne comprenait pas les instituts universitaires et les centres de formation professionnelle, aussi visés par les attentats.

Les assassinats de maîtres et de professeurs se sont aussi poursuivis, mais aucun bilan officiel n'a été jusqu'à présent rendu public.

Mercredi, un enseignant Mohamed Rachid Beladje, 49 ans, a été assassiné à Alger, selon un communiqué officiel.

Un enseignant et poète d'origine irakienne Mohamed Taleb El-Boustadi, a été tué à l'entrée du lycée de Taher, près du fief intégriste de Jijel (250 km à l'est d'Alger), a rapporté hier le quotidien en langue arabe El-Khabar.

Le quotidien (gouvernemental) El Moudjahid rapportait hier que «trois directeurs d'école et des enseignants»

avaient été assassinés «devant leurs élèves», depuis la rentrée, le 10 septembre.

«Des groupes armés continuent de brutaliser élèves et enseignants dans les établissements», selon le quotidien.

L'année dernière, au moins une trentaine d'enseignants avaient déjà été assassinés.

Les actes d'intimidation des groupes armés et le climat de peur ont conduit un nombre indéterminé d'enseignants à quitter les écoles dans certaines régions, notamment dans l'Algérois et à demander des mises en disponibilité, selon des sources concordantes.

Dans plusieurs villes de l'intérieur, des

lycées sont restés fermés depuis la rentrée. Le quotidien El Watan a indiqué jeudi qu'à Alger même, trois établissements d'enseignement — dont deux dans la basse Casbah — avaient fermé leurs portes à la suite de «menaces terroristes».

Le GIA avait interdit tout enseignement dans le secondaire et le supérieur. La rentrée s'est cependant déroulée sans violence signalées, le 1er octobre, dans les universités.

Dans le primaire, le groupe armé avait autorisé la reprise des cours, mais posé quatre conditions, dont l'interdiction de la mixité et le port du hidjab (voile islamique) pour les jeunes filles et les enseignantes.

## Les zapatistes appellent à la vigilance

CLÉMENT TRUDEL

LE DEVOIR

L'Armée zapatiste de libération nationale (EZLN) persiste à lancer son mot d'ordre de mobilisation des Mexicains; elle dénonce dans un récent communiqué la décision prise dans les hautes sphères du gouvernement de trouver une «solution militaire» à la crise qui a éclaté le 1er janvier avec un soulèvement dans l'État du Chiapas. Les leaders zapatistes, dont le très célèbre commandant Marcos, estiment que le peuple mexicain doit «mettre un terme à l'impuissance d'un gouvernement qui ne le représente pas», les résultats des élections du mois d'août ayant donné 17 millions (sur 48 millions de votes) au PRI ou Parti révolutionnaire institutionnel.

C'est dire que «31 millions de votants n'ont pas fait confiance au PRI et à son candidat Zedillo», souligne Hernan Villatoro Barrios, l'un des leaders qui, dans le Chiapas, représentent les indigènes ou les paysans sans terre; il ajoute que 12 millions d'électeurs potentiels ont été exclus du processus de choix démocratique des dirigeants de son pays.

M. Villatoro est en tournée d'information au Canada. Il appartient à l'OPPEZ (Organisation prolétaire Emiliano Zapata) et fut l'un des délégués à la Convention nationale démocratique qui a tenu en août une première session, concluant notamment à l'invivabilité d'un «parti-État» comme le PRI. «La deuxième session de la CND se tient les 10 et 11 octobre à San Cristobal de Las Casas, au Chiapas; l'on y étudiera un Plan d'action nationale de résistance civile», en présence de délégations syndicales, sociales et populaires des 32 États et du district fédéral.

Les visées des forces anti-PRI sont limpides, selon M. Villatoro: «construire un gouvernement de transition, un pouvoir populaire alternatif chargé de convoquer de nouvelles élections et de rédiger une nouvelle constitution». Est-ce là un désir ou y a-t-il une possibilité concrète que ce plan se réalise? Le leader paysan, relié au CEOIC, une coalition de tous les groupes qui, au Chiapas, contestent la légitimité du gouverneur Eduardo Robledo Rincon, du PRI, et veulent lui substituer Amador Avendaño Figueroa, du Parti révolutionnaire démocratique (PRD) dont le leader est Cuauhtémoc Cardenas.

Cette plateforme de reconstruction du processus démocratique, les Mexicains sont invités à l'appuyer par des caravanes qui convergeront le 8 décembre sur la place centrale de la capitale, le Zocalo, en face du palais présidentiel.

«Jamais la réforme agraire n'a été appliquée dans le Chiapas», insiste Hernan Villatoro qui souligne que 30 familles de grands propriétaires terriens y contrôlent 704 000 kilomètres carrés. La situation s'aggrave du fait de la disparition de l'article 27 de la Constitution mexicaine sur la propriété de la terre (la loi fondamentale du Mexique accepte comme définition de «petite propriété» une superficie de 800 hectares, ce que l'OPPEZ trouve largement exagéré).

M. Villatoro accepterait comme dimension de petite propriété une terre de 100 hectares, sinon «on laissera la voie ouverte aux seuls banquiers et aux membres de l'oligarchie» pour qu'ils continuent à s'approprier «l'un des États les plus riches du pays».

Le chef de la MINUAR au Rwanda

## Tousignant s'oppose à l'extension de son mandat au Zaïre

Kigali (AFP) — Le général Guy Tousignant a souhaité hier que la Mission des Nations unies pour l'assistance au Rwanda (MINUAR), qu'il commande, ne soit pas appelée à intervenir dans les camps de réfugiés rwandais au Zaïre.

L'ONU étudie actuellement les moyens de séparer les anciens militaires et miliciens des réfugiés «ordinaires» dans les camps de la région de Goma, afin que ceux qui veulent rentrer chez eux puissent le faire librement.

«Ce sera difficile», a estimé le général Tousignant dans un entretien avec l'AFP. Et, a-t-il ajouté, si l'ONU devait assurer cette opération, une mission spécifique semble préférable.

«La MINUAR est efficace à condition de rester à l'intérieur du Rwanda», a poursuivi le général, en soulignant les difficultés de «coordination» d'une opération menée de part et d'autre d'une frontière.

«Ce serait trop complexe, cela rendrait mon travail deux fois plus difficile», a encore déclaré le général Tousignant, qui a pris ses fonctions à Kigali le 15 août. Il avait alors remplacé le général Romeo Dallaire, candidat comme lui, qui avait évoqué le premier une possible extension du mandat de la MINUAR dans les camps de réfugiés.

La préoccupation de la MINUAR et celle du nouveau gouvernement est d'inciter les réfugiés à rentrer. «La semaine dernière, il en est rentré 10 000. Il y a plus d'un million et demi de réfugiés. À ce rythme là, ça prendra des années», a estimé le général Tousignant.

«Il est évident que les gens ne sont pas prêts à rentrer», a-t-il constaté, tout en jugeant que le déploiement de la MINUAR dans toutes les régions rwandaises doit permettre de les «rassurer», de les convaincre que leur sécurité sera garantie lorsqu'ils reviendront.

Le Haut Commissariat des Nations unies aux réfugiés (HCR) a récemment diffusé des informations faisant état de massacres de Hutus commis par les soldats du Front patriotique rwandais (FPR, ancienne rébellion de la minorité tutsie, maintenant au pouvoir). Le HCR a donc décidé de ne plus inciter les réfugiés à rentrer. Ces informations n'ont pas été confirmées par les autres agences onusiennes.

La MINUAR compte environ 4400 hommes et devrait atteindre son plein effectif — 5500 soldats — à la fin de ce mois. «Nous avons déjà un mois de retard», a remarqué le général, manifestant impatience de voir arriver ses troupes.

Il a dû réduire de moitié le mois dernier les effectifs déployés à Kigali pour envoyer une compagnie, environ 100 hommes, dans le sud-est du pays, où des exactions étaient signalées. Les hommes de la MINUAR font des patrouilles jour et nuit et bénéficient d'une coopération «de première qualité» de la part des autorités locales, a affirmé le général Tousignant.

Selon lui, il y a dans la région des miliciens Interahamwe qui «tendraient de petites embuscades régulières contre le FPR». «Nous avons toujours dit qu'il y avait des possibilités de petites incursions depuis la Tanzanie ou le Zaïre, où sont réfugiés des centaines de milliers de Rwandais.

Parmi eux figurent des soldats et miliciens loyaux au régime chassé par le FPR. Quant à l'éventualité d'une attaque de grande ampleur, le commandant de la MINUAR semble encore l'écarter, faute de «leadership nécessaire pour monter une contre-attaque précise».

C'était l'analyse faite il y a un mois, elle semble rester valable, a précisé le général, en admettant qu'il y avait maintenant «plus de déplacements de troupes» au Zaïre, près de la frontière. «Mais on ne sait pas ce que cela signifie».

Assassinat de Ruiz Massieu au Mexique

## Deux autres députés soupçonnés

Mexique (AFP) — Deux autres parlementaires du Parti révolutionnaire institutionnel (PRI, au pouvoir), seraient impliqués dans l'assassinat il y a une semaine du secrétaire général de ce parti, José Francisco Ruiz Massieu.

Le ministère de la Justice a publié mercredi soir des déclarations explosives en ce sens d'Eugenia Ramirez Arauz, l'épouse détenue de Fernando Gonzalez, toujours en fuite, et présenté par les autorités comme un des organisateurs de l'assassinat, avec le député du PRI Manuel Munoz.

Selon ces déclarations, les deux autres parlementaires impliqués, en plus de Manuel Munoz, seraient le député Manuel Garza Gonzalez et le sénateur Enrique Cardenas Gonzalez. Tous les deux feraient partie d'une conjuration conduite par Munoz, dont les autorités ont déjà demandé la levée de l'immunité parlementaire.

La veille, José Martin Ramirez Arauz, frère d'Eugenia et également détenu, avait de son côté affirmé dans sa déposition, selon le ministère, que la conjuration impliquait «d'autres

personnes bien au-dessus» du député Manuel Munoz.

Le député Manuel Munoz a envoyé mercredi une demande de mise en congé à la Chambre des députés, qui la rendue publique. Cette demande lui enlève automatiquement le bénéfice de l'immunité parlementaire et semble indiquer qu'il pourrait vouloir se livrer prochainement à la police.

Dans une lettre adressée au Ministère de la justice, et rendue publique mardi par celui-ci, le député demandait déjà «la protection du président» et confirmait sa participation à l'assassinat, tout en désignant un ancien fonctionnaire du PRI actuellement incarcéré pour malversations, Abraham Rubio Canales, comme le véritable commanditaire de l'assassinat.

Abraham Rubio fut délégué du PRI dans l'État de Guerrero quand Ruiz Massieu en était gouverneur, et ce dernier l'avait fait incarcérer à la suite de diverses malversations. Il serait en outre lié de près au chef du cartel de la drogue de Matamoros, dit cartel du Golfe, que dirige Juan Garcia Abrego.

EN BREF

## PREMIER MINISTRE LIMOGÉ

Moscou (AFP) — Le président azerbaïdjanais Gueidar Aliiev a limogé hier le premier ministre Sourat Gousseïnov, accusé d'avoir participé à la tentative de coup d'État du 4 octobre, a annoncé l'agence azerbaïdjanaise Touran, qui cite des sources bien informées à la présidence. La télévision russe a également annoncé le limogement de M. Gousseïnov. Le parlement (Milli-mejlis) devait se prononcer dans la soirée sur le départ de M. Gousseïnov, 34 ans, accusé d'avoir participé à une insurrection armée à Gandja, la deuxième ville du pays, selon l'agence. La majorité des députés du parlement azerbaïdjanais sont considérés comme proches de M. Aliiev.

## REMISES DE PEINE

Tirana (AFP) — Cinq membres de la minorité grecque d'Albanie, condamnés pour «espionnage au profit de la Grèce», ont bénéficié de légères remises de peines, au terme de leur procès en appel, hier à Tirana. Theodor Bejani a vu sa peine ramenée de 7 à 6 ans de prison, Vangel Papakristo de 6 à 5 ans, Panajot Marto de 6 à 5 ans, Irakli Simo de 8 à 6 ans, et Kosta Qirako de 8 à 7 ans de prison. Le procureur de Tirana Petri Duka avait requis, lundi dernier, une confirmation des peines prononcées le 7 septembre en première instance contre les cinq membres d'Omonia, organisation de la minorité grecque d'Albanie. Le président du tribunal, Ramadan Qirani, a déclaré hier que les faits reprochés aux cinq hommes étaient «entièrement prouvés». Ceux-ci, a-t-il dit, «ont collaboré avec les services secrets grecs pour armer la minorité grecque et les ont renseignés sur des mouvements et des concentrations de troupes en Albanie».

## UN APPEL DE SAMPHAN

Bangkok (AFP) — Le chef nominal des Khmers Rouges, Khieu Samphan, a renouvelé en personne hier, à la radio de son mouvement de guérilla, un appel à la «liquidation totale» des personnels civils de l'administration cambodienne. Dans une allocution radiophonique captée à Bangkok, le chef khmer rouge, s'adressant à ses «chers compatriotes khmers bien-aimés», a prôné la «destruction totale du pouvoir d'État», selon lui «aux mains des Vietnamiens», «dans tous les villages, districts et provinces» du pays, et «en particulier le pouvoir d'État exercé par les civils». Khieu Samphan a appelé «tous les habitants, dans tout le pays, à coopérer vigoureusement à la liquidation totale de tous les personnels civils» de l'administration.

## FRANÇOIS GROS MIS EN EXAMEN

Paris (Reuter) — François Gros, ex-conseiller scientifique de l'ancien premier ministre Laurent Fabius, a été mis en examen pour «complicité d'empoisonnement» jeudi dans l'affaire du sang contaminé. «Je subis aujourd'hui le poids d'une mise en examen dont le motif n'est insupportable», a déclaré François Gros à sa sortie du cabinet du juge Marie-Odile Bertella-Geffroy, au terme de plus de cinq heures d'audition.

## Donnez du ressort à vos affaires



Il n'en coûte que 8 \$ par mois pour doter votre entreprise d'un outil de marketing très performant: votre propre numéro 800. Et avec le service *Avantage 800 PME*™ Bell, vous profitez gratuitement de l'équipe *Téléforce*™: des conseillers qui vous aident à utiliser votre numéro 800 pour percer de nouveaux marchés, stimuler vos ventes et mieux servir votre clientèle. *Avantage 800 PME* et *Téléforce*. Un bond en avant pour votre entreprise en composant le 1 800 363-Bell.

Adhérez avant le 31 décembre 1994 et économisez les frais d'administration de 39,50 \$.

**AVANTAGE Bell**

Frais d'installation en sus.

## ÉCONOMIE



## L'OCDE révisé légèrement à la hausse ses prévisions

Strasbourg (Reuter) — La croissance économique dans les 21 pays membres de l'OCDE devrait atteindre 3 % pour les deux prochaines années, a déclaré hier Staffan Solhman, secrétaire général par intérim de l'Organisation de coopération et de développement économique.

Intervenant devant le Conseil de l'Europe, il a ajouté que, pour l'Europe, la croissance serait de 2 % en 1994 et de 3 % en 1995.

Dans ses dernières perspectives de l'économie mondiale, publiées en juin, l'organisation tablait sur une hausse de 2,6 % du PIB des pays de l'OCDE en 1994 et une autre de 2,9 % en 1995. Pour l'Europe, elle prévoyait 1,9 % puis 2,8 %.

«La reprise se confirme, se renforçant et s'étendant dans la zone de l'OCDE, a dit le secrétaire général. Aux États-Unis, la croissance revient peut-être actuellement à un taux plus durable après sa vive progression des deux dernières années.»

«Mais pour l'OCDE dans son ensemble, les perspectives sont positives et nous prévoyons maintenant une croissance de 3 % pour les deux prochaines années», a iniqué Staffan Solhman.

Nommé la semaine dernière se-

crétaire général par intérim de l'OCDE, faute d'accord entre les pays membres sur la succession du Français Jean-Claude Paye, le Suédois a estimé que la croissance de la demande intérieure pourrait dépasser 3 % l'an prochain au Japon avec une augmentation des importations plus rapide que celles des exportations.

«Les gouvernements devront veiller à ne pas répéter les erreurs des années 80»

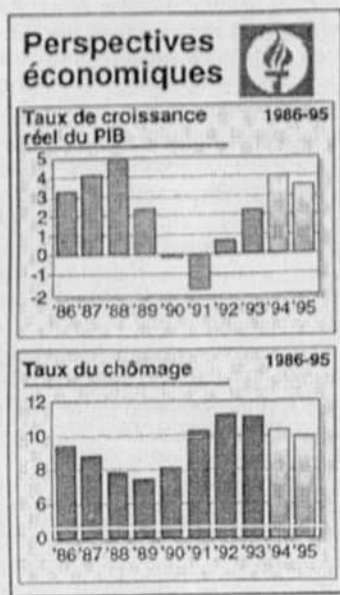
Dans les pays où la récession, puis la reprise sont intervenues plus tard, l'OCDE juge que la croissance pourrait être encore plus forte, sans risque d'inflation.

Mais Staffan Solhman a souligné que l'inflation devait être maîtrisée pour faire en sorte que la reprise actuelle soit durable. «La déception a cédé à la confiance et à l'optimisme... Les gouvernements de l'OCDE devront veiller à ne pas répéter les erreurs des années 80 lorsqu'on avait permis la surchauffe de l'économie : l'inflation doit être maîtrisée», a dit Staffan Solhman.

«Les États-Unis et les autres économies bien entrées dans la reprise doivent surveiller la politique monétaire (...) Pour l'Allemagne et d'autres pays européens, il faut mettre l'accent sur la maîtrise des budgets», a-t-il encore dit.

Selon DRI McGraw-Hill et le Conference Board

## Le déficit fédéral et la politique ralentissent une économie fringante



Toronto (PC) — Les inquiétudes relatives au déficit du gouvernement fédéral et la possibilité que le Québec vote «oui» lors du référendum ralentira une économie qui autrement aurait été pleine d'entrain en 1995, ont prédit hier le Conference Board du Canada et la société DRI McGraw-Hill.

«Ce seront les urnes et pas nécessairement l'économie qui influenceront sur les marchés financiers l'année prochaine», a déclaré l'économiste Robert Fairholm, de la maison DRI McGraw-Hill, selon qui l'économie canadienne devrait enregistrer une croissance de 3,5 % en 1995, une estimation identique à celle du Conference Board du Canada.

La prévision du Board représente une diminution par rapport à la hausse prévue du PIB de 3,9 % en 1994. Cette baisse devrait se produire malgré certains signes positifs «superbes» pour l'économie, a déclaré à ce sujet le chef économiste du Board, Jim Frank. «Le niveau de confiance du monde des affaires est incroyable, a-t-il dit en faisant référence à une récente étude du Board. Nous n'avons jamais atteint un tel niveau par le passé.»

Tant le Conference Board que DRI McGraw-Hill prévoient que le taux de chômage devrait baisser aux

alentours de 10 % l'an prochain. Il est présentement de 10,3 %.

Selon M. Frank, des études sur la confiance des consommateurs démontrent que les Canadiens sont prêts à ouvrir largement les cordons de leurs bourses. «Les six prochains mois devraient donner lieu à une forte hausse des dépenses de consommation», a assuré M. Frank au cours d'une entrevue. «Si ce n'étaient des problèmes associés au déficit et à la politique, nous aurions des prévisions encore meilleures pour les prochaines années», a-t-il ajouté.

M. Fairholm estime qu'Ottawa est à court de 5 à 6 milliards \$ concernant la réduction de son déficit et devra donc effectuer des coupes supplémentaires pour atteindre son objectif.

Chez les provinces, l'Île-du-Prince-Édouard et la Colombie-Britannique devraient enregistrer la plus forte croissance en 1995, selon le Conference Board, la province insulaire en raison surtout des dépenses qu'entraînera la construction du pont la reliant au Nouveau-Brunswick.

Mais c'est l'Ontario qui fera les gains les plus importants. «L'Ontario redéfinira une bonne place pour faire des affaires», a prédit l'économiste Paul Darby.

La Maritime témoigne devant le Sénat

## La protection des assurés ne coûterait pas si cher

SERGE TRUFFAUT  
LE DEVOIR

La compagnie d'assurances de personnes La Maritime soutient qu'une meilleure protection des sommes déposées par les consommateurs est d'autant plus envisageable qu'elle ne coûterait guère plus cher.

Telle est la position défendue hier devant le comité sénatorial des banques et du commerce par M. W. A. Black, vice-président de la direction et chef de l'exploitation de La Maritime, société appartenant au groupe financier américain John Hancock Mutual Life Insurance.

Au cours d'un entretien, M. Black a soutenu que les mécanismes inhérents au régime de couverture ayant présentement cours étaient totalement inadéquats ainsi que l'ont démontré les faillites de Les Coopératives, La Souveraine et La Confédération-Vie.

Aux sénateurs, le chef de l'exploitation de La Maritime a souligné que le système est tel que les consommateurs «éprouvent une certaine frustration à l'égard d'un système de réglementation qui non seulement n'assure pas son rôle, mais encourage les

épargnants à devenir des comptables et des ingénieurs financiers, obligés de répartir leur actif entre plusieurs compagnies afin de se prévaloir des protections actuelles».

Présentement, la configuration du régime de protection encourage ou favorise le consommateur qui dispose de plus de 60 000 \$ à éparpiller ou diviser ses dépôts entre plusieurs institutions. Ayant la garantie que seulement 60 000 \$ lui seront remboursés en cas de faillite de telle ou telle compagnie, le consommateur qui détient, par exemple, 180 000 \$ aura naturellement tendance à déposer trois fois 60 000 \$ dans autant d'institutions différentes. Bref, une politique qui repose sur le montant et non sur le pourcentage est obsolète.

En lieu et place, le patron de La Maritime estime que puisqu'il est temps de redonner confiance aux consommateurs passablement échaudés par la cascade de faillites qui ont distingué les dernières années, les autorités compétentes ainsi que les compagnies devraient élaborer et adopter des règles en fonction du pourcentage.

Telle que présentée aux comités sénatorial, la position de M. Black est la suivante: on devrait garantir une pro-

tection de 100 % jusqu'à concurrence de 600 000 \$, les dépôts excédant 600 000 \$ devraient être assurés jusqu'à 90 %.

Qui plus est, «le plafond de protection des assurances devrait passer à 2 millions \$, soit dix fois la garantie actuelle de 200 000 \$. Les sommes excédant 2 millions \$ devraient être garanties à 90 %. La protection des rentes devrait être de 10 000 \$ par mois, soit cinq fois le plafond actuel. Les sommes excédant 10 000 \$ par mois devraient être couvertes à 90 %».

Cette position, qui incidemment contraste passablement avec celle que défend l'industrie dans son ensemble, devrait s'accompagner d'une réforme de la Société canadienne d'indemnisation pour les assurances de personnes (SIAP).

D'après les patrons de La Maritime, la SIAP devrait effectuer notamment «des vérifications indépendantes et objectives des compagnies, ainsi que des évaluations actuarielles conformes aux normes, et publier le résultat de ses investigations».

Partant, il serait souhaitable que la SIAP établisse un classement des compagnies qui sont membres en fonction, bien évidemment, de cri-

tères propres à permettre aux consommateurs d'évaluer la santé financière des compagnies.

En outre, selon M. Black, il y aurait lieu de faire en sorte que les trois quarts des administrateurs de la SIAP soient des personnes extérieures à l'industrie, afin de garantir que la vérification de l'état financier respectif de chacune des sociétés soient menées selon les règles de l'art.

En ce qui a trait maintenant aux organismes de surveillance, soit le surintendant des institutions financières à Ottawa et l'inspecteur général des institutions financières à Québec, M. Black propose qu'ils soient dotés de nouveaux pouvoirs afin qu'ils se transforment en quelque sorte en soigneurs au lieu de liquidateurs.

En clair, les autorités compétentes devraient avoir le pouvoir de commander tel ou tel geste aux compagnies connaissant certaines difficultés. «Leur intervention, de conclure M. Black, devrait survenir très tôt et devrait être perçue comme un signe d'assurance que les placements seront protégés et que les activités de la société ou de ses composantes seront maintenues».

## 15 % des Américains sont officiellement pauvres

Le salaire annuel moyen a reculé de 1 % en 1993

Washington (AFP) — Plus de 39 millions d'Américains, soit 15,1 % de la population des États-Unis, vivaient sous le seuil officiel de pauvreté en 1993, selon un rapport annuel du Bureau du recensement rendu public hier à Washington.

L'an dernier, 39,3 millions de personnes avaient des revenus annuels inférieurs au seuil officiel de pauvreté, fixé à 14 763 dollars pour une famille de quatre, soit à peine 300 000 personnes de moins que le record de 39,6 millions d'indigents enregistré en 1991. La population américaine est estimée à quelque 259 millions de personnes. En 1992, le taux de pauvreté se situait à 14,8 %, soit 38 millions d'Américains dont les revenus étaient inférieurs au seuil de pauvreté, alors fixé à 14 335 \$ annuels.

L'année 1993 a été globalement bonne pour l'économie américaine mais, en dollars

constants, les salaires ont diminué et une augmentation du nombre de personnes sollicitant des bons d'alimentation a été constatée. «Il semble que la croissance de l'économie n'a pas réussi à éliminer des tendances à long terme, comme l'érosion des salaires», a estimé un analyste, Isaac Shapiro. Selon des statistiques officielles, le salaire annuel moyen a reculé de 1 % en 1993, à 31 241 dollars.

Le rapport annuel du Bureau du recensement établit également que les enfants constituent 40 % de la population des personnes considérées comme pauvres alors qu'ils ne représentent que 27 % de la population totale des États-Unis. Les Noirs sont également surreprésentés avec respectivement 33,1 % des pauvres et 30,6 % de la population. Paradoxalement, la pauvreté est plus répandue dans les zones rurales (17,2 %) que dans les zones urbaines (14,6 %).

Le marché obligataire crie «Au loup!»

## Les économistes trouvent exagérée la crainte de l'inflation

New York (Reuter) — L'inflation reprend, c'est incontestable, mais pas au point de crier «Au loup!» comme le font les professionnels du marché obligataire, terrorisés à l'idée de voir leurs revenus fondre.

La plupart des économistes, qui s'attendent à une reprise modérée de l'inflation, jugent excessif le pessimisme du marché obligataire. «Il n'y a aucune raison que ce marché s'érige en arbitre de l'inflation. Tout ce que veulent les professionnels de ce marché, c'est que l'économie morde la poussière pour que les cours de leurs titres montent», commente Robert Brusca de Nikko Securities.

La majorité des économistes américains pensent que l'inflation progressera pour atteindre 3,5 à 4 % vers juin prochain, une hausse finalement d'à peine 60 points de base sur les 2,9 % subis par les prix de détail ces 12 derniers mois. «Ce n'est pas la fin du monde. Ce fut bien pire autrefois», note David Jones, économiste chez Aubrey G. Lanston.

Alors pourquoi les professionnels du marché obligataire paniquent-ils? Parce que, selon Robert Brusca, «ils sont totalement à la merci du marché et ne peuvent se permettre de se tromper». Pour Sung Won Sohn, principal économiste de Northwest Corp, le marché obligataire délire et son attitude envers l'inflation est purement subjective,

loin de la réalité économique. Quand les professionnels de ce marché réclament une nouvelle hausse des taux d'intérêt, Sung répond : «Relever les taux, rien de plus simple. Le premier imbécile venu peut le faire. Mais Greenspan n'est pas à Washington pour faire plaisir au marché obligataire. Son travail, c'est d'assurer la stabilité des prix sans nuire à la croissance économique».

Sung anticipe une inflation de 3,3 % en 1995.

Michael Strauss, chef Yamaichi International, n'exclut pas une inflation de 4 à 4,5 % d'ici juin. Dans ce cas, la situation pourrait devenir préoccupante et mener à du 6 à 7 % en 1996. Il faudrait alors que la Fed donne un tour d'érou. Strauss pense qu'un tel resserrement se concrétiserait par un taux des *federal funds* supérieur de 200 à 300 points de base à celui de l'inflation. Actuellement, la limite souhaitée par la Fed pour le taux des *funds* est de 4,75 %, soit 185 points de base au-dessus de l'inflation.

Sung Won Sohn n'est pas très convaincu, estimant difficile d'établir un lien précis et fiable entre le loyer de l'argent au jour le jour (le taux des *funds*) et le rythme de l'inflation.

David Jones pense qu'en relevant de 150 points centésimaux le taux des *federal funds* à 6,25 % d'ici juin 1995, la Réserve fédérale amènerait à la croissance un espace nécessaire pour atterrir en douceur.

Mesures anti-pollution

## L'AITA craint pour la croissance de l'aviation commerciale

FELICITY MUNN  
PRESSE CANADIENNE

La croissance de l'aviation commerciale pourrait être freinée par l'adoption de mesures trop hâtives de protection de l'environnement, à moins que l'industrie aérienne ne se fasse entendre, a prévenu hier l'Association internationale du transport aérien (AITA).

Son directeur général, Pierre Jeannot, a estimé que les règlements contre les émissions polluantes des moteurs d'avion proposés par plusieurs pays pourraient avoir pour effet de réduire le nombre de vols et d'imposer des quotas sur les déplacements aériens.

De telles mesures, a-t-il dit, seraient basées sur des critères «n'ayant rien à voir avec les aspects financiers des attentes des consommateurs ou de la productivité».

Il a incité les délégués présents à une conférence de l'AITA à prôner plus activement une approche «rationnelle», étant donné ce qu'il a appelé le caractère incertain des preuves scientifiques reliant les compagnies aériennes à la pollution globale.

«Nous sommes les seuls qui nous rendons dans la haute atmosphère pour donner aux consommateurs du monde un mode de transport sûr, rapide, commode et à coût abordable, avec la plus faible consommation de carburant possible. Allons-nous donner carte blanche aux politiciens et les laisser compromettre un service aussi avantageux pour le monde entier?»

Selon Leonie Dobbie, aussi de l'AITA, les gouvernements semblent vouloir adopter des règlements anti-pollution alors qu'on ne comprend pas encore pleinement le rôle joué par l'industrie aérienne dans la pollution atmosphérique, l'amincissement de la couche d'ozone et le réchauffement global. Jusqu'à présent, les appareils subsoniques (qui volent à une vitesse inférieure au mur du son) ne semblent pas jouer un rôle significatif dans la dégradation de la couche d'ozone, a déclaré Philippe Rochat, secrétaire général de l'AITA. Mais l'impact possible, dans l'avenir, des déplacements supersoniques est jugé préoccupant, tout comme la contribution de l'industrie aérienne aux changements climatiques.

Il a précisé que les avions émettent environ 3 % des émissions totales d'anhydride carbonique venant de l'usage de combustibles fossiles. L'impact de l'oxyde d'azote émis par les avions est encore incertain, mais pourrait être de même ampleur.

L'AITA représente les compagnies aériennes régulières à travers le monde.



## avis de demandes relatives à un permis ou à une licence

## Régie des alcools, des courses et des jeux

Toute personne, société ou groupement de personnes visé à l'article 60 du Code de procédure civile (L.R.Q., c. C-25) peut, dans les quinze jours de la publication du présent avis, s'opposer à une demande relative au permis ou à la licence ci-après mentionnée en transmettant à la Régie des alcools, des courses et des jeux un écrit assemblé qui fait état de ses motifs ou intervenir en faveur de la demande, s'il y a eu opposition, dans les trente jours de la publication du présent avis.

Cette opposition ou intervention doit être accompagnée d'une preuve attestant de son envoi au demandeur ou à son procureur, par courrier recommandé ou certifié ou par signification à personne, et être adressée à la Régie des alcools, des courses et des jeux, 1, rue Notre-Dame Est, Bureau 9.200, Montréal (Québec) H2Y 1B6.

| Nom et adresse du requérant                                                                                        | Nature de la demande                              | Endroit d'exploitation            |
|--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------------------------------------------|-----------------------------------|
| 9009-7064 QUEBEC INC. Black Jack Superclub 10133 boul. Pie IX, Montréal-Nord Dossier: 170-290                      | 1 Bar avec danse et films et spectacles           | 10133 boul. Pie IX, Montréal-Nord |
| VIMALAN KAILASAPILLAI & SIVAKUMAR THIRUVAMBALAM Shourathna Restaurant 55, Louvain Ouest, Montréal Dossier: 315-200 | 1 Restaurant pour vendre                          | 55, Louvain Ouest, Montréal       |
| 143964 CANADA INC. September Bistro Bar 27, rue St-Jean Baptiste, Beloeil Dossier: 350-389                         | Changement de capacité dans 1 Bar avec spectacles | 27, rue St-Jean Baptiste, Beloeil |
| DI SANO Giuseppe Café Cappuccino 6913, rue Beaujeu Est, Montréal Dossier: 595-942                                  | 1 Bar                                             | 6913, rue Beaujeu Est, Montréal   |
| 9009-8211 QUEBEC INC. Café Drift 2057, Thierry Lasalle Dossier: 886-754                                            | 1 Bar                                             | 2057, Thierry Lasalle             |
| CACAO CAFÉ INC. Cacao Café Inc. 7614, St-Hubert, Montréal Dossier: 942-078                                         | 1 Bar avec danse et spectacles                    | 7614, St-Hubert, Montréal         |
| 155522 CANADA INC. New Milano Pizzeria Restaurant 6625, de Matseille, Montréal Dossier: 1020-387                   | 1 Restaurant pour vendre                          | 6625, de Matseille, Montréal      |
| 9001-5884 QUEBEC INC. Restaurant Azar 405, Sherbrooke Est, Montréal Dossier: 1027-291                              | 2 Restaurants pour vendre dont 1 sur terrasse     | 405, Sherbrooke Est, Montréal     |
| DOMENICA SCHIAVONI, LUIGI BIONDI, DOMENICO MAGLIANO Pizzeria Restaurant 399, Bourke Dorval Dossier: 1131-788       | 1 Restaurant pour vendre                          | 399, Bourke Dorval                |

Le président et directeur général  
Ghislain K.-Lafamme, avocat

## Québec

## VOTRE DON VA LOIN

Grâce à vous, Développement et Paix soutient, dans le tiers monde, l'action de partenaires courageux qui luttent pour un monde plus juste.

Votre don va loin!



5633, rue Sherbrooke Est  
Montréal (Québec) H1N 1A3  
(514) 257-8711

## ÉCONOMIE

## TAUX D'INTÉRÊT-TABLEAU HEBDOMADAIRE

Voici les taux d'intérêt en vigueur le 6 octobre 1994 dans les principales institutions financières au Canada. Ces taux sont fournis par les institutions financières et compilés par La Presse Canadienne.

## Banques

|                  | Dépôt<br>à terme<br>30-59 jours | certif.<br>placem.<br>1 an | certif.<br>placem.<br>3 ans | certif.<br>placem.<br>5 ans | Prêts<br>hypoth.<br>1 an | Prêts<br>hypoth.<br>3 ans | Prêts<br>hypoth.<br>5 ans | Prêts<br>pers.<br>taux min. |
|------------------|---------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Desjardins*      | —                               | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | 7,500                       |
| CIBC             | 4,250                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | —                           |
| Comm. ItalCan.   | 4,250                           | 6,350                      | 7,750                       | 8,200                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,950                     | 9,000                       |
| Laurentienne     | 3,375                           | 6,000                      | 7,500                       | 8,000                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | 7,000                       |
| de Montréal      | 3,500                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | 7,500                       |
| Nationale        | 3,375                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,750                     | 7,000                       |
| Scotia           | 3,750                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | 10,00                       |
| Royale           | 3,375                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | 8,000                       |
| Toronto-Dominion | 3,375                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | 8,750                       |
| Hongkong         | 3,625                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | —                           |
| Nation. de Paris | 4,400                           | 6,150                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | —                           |

\* Taux suggéré par la Fédération de Montréal

## Fiducies

|                  | Dépôt<br>à terme<br>30-59 jours | certif.<br>placem.<br>1 an | certif.<br>placem.<br>3 ans | certif.<br>placem.<br>5 ans | Prêts<br>hypoth.<br>1 an | Prêts<br>hypoth.<br>3 ans | Prêts<br>hypoth.<br>5 ans | Prêts<br>pers.<br>taux min. |
|------------------|---------------------------------|----------------------------|-----------------------------|-----------------------------|--------------------------|---------------------------|---------------------------|-----------------------------|
| Canada Trust     | 4,250                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | 9,250                       |
| Fid. Can. Ital.  | 4,250                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,750                     | 7,750                       |
| Fid. Sunlife     | 4,250                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,750                     | —                           |
| Fid. Desjardins  | 4,250                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | —                           |
| Trust Général    | 3,375                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,750                     | 7,000                       |
| Laurentienne     | 4,250                           | 6,000                      | 7,500                       | 8,000                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | —                           |
| Montréal Trust   | 4,250                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | —                           |
| Tr. National     | 4,250                           | 6,250                      | 7,500                       | 8,000                       | 7,950                    | 9,375                     | 9,750                     | 7,000                       |
| Tr. Prêt. Rev.   | 4,375                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,375                     | 9,625                     | —                           |
| Tr. Royal        | 4,250                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | 6,000                       |
| Gr. Investors    | 6,000                           | 7,000                      | 7,500                       | 7,750                       | 9,250                    | 9,625                     | —                         | —                           |
| Trust Capital    | 4,625                           | 6,550                      | 7,500                       | 7,875                       | 9,250                    | 9,875                     | 10,250                    | —                           |
| Trust Household  | 4,500                           | 6,250                      | 7,500                       | 7,750                       | 9,250                    | 10,500                    | 10,750                    | —                           |
| Gr. Mutuelle     | 3,250                           | 5,550                      | 6,850                       | 7,350                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,900                     | —                           |
| Sherbrooke Trust | 3,375                           | 6,000                      | 7,250                       | 7,750                       | 8,000                    | 9,500                     | 9,750                     | 7,000                       |

DEVISES ÉTRANGÈRES  
(EN DOLLARS CANADIENS)

|                       |          |                     |          |
|-----------------------|----------|---------------------|----------|
| Afrique du Sud (rand) | 0,3986   | Hong Kong (dollar)  | 0,1793   |
| Allemagne (mark)      | 0,8729   | Indonésie (rupiah)  | 0,000649 |
| Australie (dollar)    | 1,0343   | Italie (lire)       | 0,000893 |
| Barbade (dollar)      | 0,701    | Jamaïque (dollar)   | 0,0455   |
| Belgique (franc)      | 0,043187 | Japon (yen)         | 0,01350  |
| Bermudes (dollar)     | 1,3652   | Mexique (peso)      | 0,4298   |
| Brésil (real)         | 1,5692   | Pays-Bas (florin)   | 0,8041   |
| Caribbes (dollar)     | 0,5078   | Portugal (escudo)   | 0,00883  |
| Chine (renminbi)      | 0,1640   | Royaume-Uni (livre) | 2,1427   |
| Espagne (peseta)      | 0,01084  | Russie (rouble)     | 0,00055  |
| États-Unis (dollar)   | 1,3472   | Singapour (dollar)  | 0,9329   |
| Europe (ECU)          | 1,6764   | Suisse (franc)      | 1,0841   |
| France (franc)        | 0,2553   | Taiwan (dollar)     | 0,0524   |
| Grèce (drachme)       | 0,00608  | Venezuela (bolivar) | 0,0081   |

SOURCE BANQUE DE MONTRÉAL

## 50e anniversaire du FMI

## Chokhine vole la vedette à Camdessus

Le vice-premier ministre russe obtient un rééchelonnement de la dette de son pays

Madrid (Reuter) — On attendait Michel Camdessus et ce fut Alexandre Chokhine.

Le directeur général du FMI, qui comptait sur le 50e anniversaire du Fonds à Madrid pour accroître le rôle de l'institution dans le système économique et financier international, s'est fait raver la vedette par le vice-premier ministre russe qui a obtenu un rééchelonnement de la dette privée russe sans faire de concessions aux banques.

La réunion annuelle du FMI et de la Banque mondiale aura aussi été marquée par l'affirmation des pays en voie de développement qui, sous la conduite du ministre indien des Finances, Manmohan Singh, ont rejeté la proposition unilatérale du G7 d'accroître de 21,4 milliards\$ US les droits de tirages spéciaux (DTS) mis à la disposition du FMI.

Les cérémonies du cinquantenaire du FMI et de la Banque mondiale avaient pourtant bien commencé. Au Centre Juan Carlos Ier, à la périphérie de Madrid, 150 ministres des Finances et gouverneurs de banques centrales de 179 pays ont constaté, à l'occasion des réunions du G7, du G10, du FMI et de la Banque mondiale, que la reprise économique était là — et bien là.

Les conjoncturistes du FMI ont ont révisé en hausse leurs prévisions et tablent désormais sur une croissance mondiale de 3 % en 1994 et de 3,5 % en 1995, mais avec un chômage qui aura du mal à diminuer de manière significative. Fort de cette reprise, Michel Camdessus a lancé un avertissement en déclarant qu'après sept années de vaches maigres, la reprise est bien là mais les politiques monétaires ne doivent pas saboter ce mouvement.

Il a réclamé un rôle plus important pour le FMI dans le système monétaire international «pour assurer la stabilité des changes, élément essentiel de la stabilité monétaire indispensable au bon fonctionnement des économies de marché».

Les ministres des Finances du G7 ont aussi constaté que la reprise était là et tenté de rassurer les marchés en déclarant tous en chœur que l'inflation était jugulée. Mais les marchés ont fait la sourde oreille à ce message optimiste et quelques jours plus tard ont replongé en raison des craintes de reprise de l'inflation et d'une hausse des taux d'intérêt aux États-Unis.

Les Sept étaient aussi parvenus à un accord pour proposer au FMI une rallonge de 16 milliards de DTS, qui aurait nécessité l'approbation des parlements des 179 pays du FMI, alors que Michel Camdessus avait estimé les besoins du Fonds à 36 milliards.

À l'issue d'une réunion marathon avec les pays en voie de développement, qui détiennent la minorité de blocage au FMI, ces derniers ont rejeté cette proposition, car, comme le souligne un dirigeant du FMI, «les PVD ne supportent plus qu'on leur amène une proposition à prendre ou à laisser sur la table».

Le ministre français de l'Économie, Edmond Alphandéry, qui a tenté tout au long de la négociation de parvenir à un compromis, a finalement échoué. «Il y a eu des divergences entre le G7 et les PVD. J'ai fait tout ce que j'ai pu pour tenter de réduire l'écart. Cela n'a pas été suffisant», a-t-il constaté tout en se déclarant convaincu qu'un accord serait trouvé avant avril.

Au cours de cette réunion, Michel Camdessus, qui a 61 ans est à deux

ans et demi de la fin de son second mandat, a été mis sur la sellette par les Américains et les Britanniques qui lui reprochaient de pousser les PVD à se révolter. Des journalistes américains ont été jusqu'à évoquer une démission de sa part.

Mais Michel Camdessus a progressivement repris le dessus. En quelques jours, il n'était plus question de démission mais de tenter de parvenir à un compromis sur les DTS qui doivent aussi bénéficier aux pays de l'Est et surtout à la Russie.

Au cours de cette bataille Nord-Sud, Alexandre Chokhine, un géant myope d'une quarantaine d'années, s'est révélé être un négociateur de premier ordre. Il a évité de prendre partie en faveur des Sept ou des PVD, car il avait, quelques jours plus tard, une réunion plus importante avec des banquiers privés pour rééchelonner la dette de son pays. Là aussi, très bien joué.

Le comité des banques créditrices lui réclamait un abandon de la souveraineté de son pays en gageant le rééchelonnement de 25 milliards\$ US de dettes bancaires sur des actifs du pays (or, pétrole). Il a toutefois réussi à obtenir ce rééchelonnement, dont les termes ne sont pas encore connus, tout en évitant l'abandon de souveraineté. La Russie, qui a une dette publique de 42 milliards\$ US, devrait avoir rééchelonner les trois quarts de sa dette globale à fin 1996.

Le seul point vraiment noir de ce 50e anniversaire n'est pas neuf car il revient tous les ans: la carence des institutions internationales et des pays industrialisés à trouver une réelle solution aux problèmes du chômage qui touche des dizaines de millions de personnes dans le monde.

Daniel Roussel  
passe au Groupe  
vie Desjardins-  
Laurentienne

LE DEVOIR

M. Daniel Roussel, chef de cabinet du président du Mouvement Desjardins depuis 11 ans, quittera officiellement cette fonction le 17 octobre pour devenir vice-président Affaires publiques au Groupe vie Desjardins-Laurentienne.

Dans une lettre à ses collègues des fédérations et des filiales Desjardins, il mentionne que toute l'industrie de l'assurance-vie au Canada connaîtra des bouleversements majeurs au cours des prochaines années. «L'industrie bancaire, dit-il, après avoir avalé l'industrie des valeurs mobilières et celle des fiducies, a déjà commencé à s'attaquer à l'industrie de l'assurance vie et générale. Une guerre féroce est en cours et j'ai décidé d'être de cette bataille avec mes collègues du Groupe vie».

Le Groupe vie Desjardins-Laurentienne est une société de portefeuille intermédiaire rattachée à la Société financière Desjardins-Laurentienne. On retrouve dans ce groupe Assurance-vie Desjardins-Laurentienne, L'Impériale et Services financiers La Laurentienne (fonds mutuels).

M. Roussel a pour mandat de bâtir une équipe complète de communication pour les fins internes et externes, y compris les relations gouvernementales et le traitement des plaintes présentées à la direction de l'entreprise.

## EN BREF

OFFRES D'EMPLOIS:  
PAS D'AMÉLIORATION

Ottawa (PC) — L'indice des offres d'emploi ne s'est pas amélioré en septembre, a indiqué hier Statistique Canada. L'indice, qui mesure les changements survenus dans le nombre d'annonces classées «Offres d'emplois» publiées dans 20 centres urbains importants au pays, était inchangé par rapport à celui du mois d'août. Une tendance à la hausse des offres d'emploi avait été observée depuis septembre 1993 mais les données sont restées les mêmes en mai et juin de même que le mois dernier.

## La rénovation devient un indicateur économique

## La reprise à la pièce

Ottawa (PC) — C'est dans les salles de bain, les cuisines et les salles de jeux du pays qu'on constatera que la reprise économique va bon train.

Une agence fédérale du logement a en effet prédit hier que les dépenses de rénovation résidentielle feront un bond de 7,2 % l'année prochaine pour atteindre un record de 20,5 milliards \$. «Une expansion économique vigoureuse, combinée à un plus grand nombre d'emplois permanents et à une amélioration des revenus entraî-

nera une augmentation des rénovations résidentielles», a déclaré Gilles Proulx, économiste en chef au service de la Société canadienne d'hypothèques et de logement.

Mais le boom résulte aussi, en partie, d'un changement d'attitudes en ce qui a trait à la propriété résidentielle causé par la stagnation des valeurs immobilières et la persistance de l'incertitude économique. M. Proulx a souligné que les gens achètent des maisons plus modestes qu'au milieu des années

1980, pensant les remettre en état par la suite. Les dépenses de rénovation ont aussi grimpé au détriment du marché de l'immobilier, les propriétaires ayant décidé d'effectuer des réparations au lieu de changer de maison.

M. Proulx a également fait remarquer que, étant donné que les prix des maisons ne montent que légèrement dans bien des régions du pays, il est plus difficile de vendre une maison et d'en utiliser le produit pour acquérir une demeure plus spacieuse.

## COUP D'ŒIL BOURSIER

Les chasseurs d'aubaines  
lancent la charge

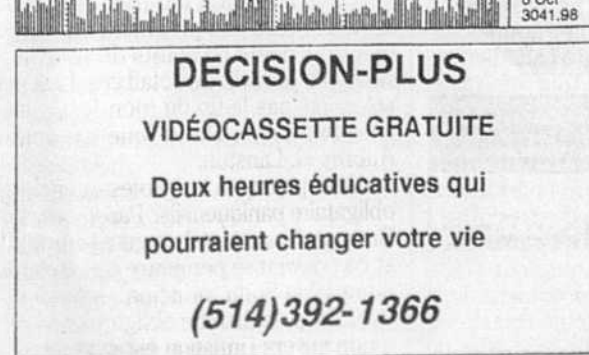
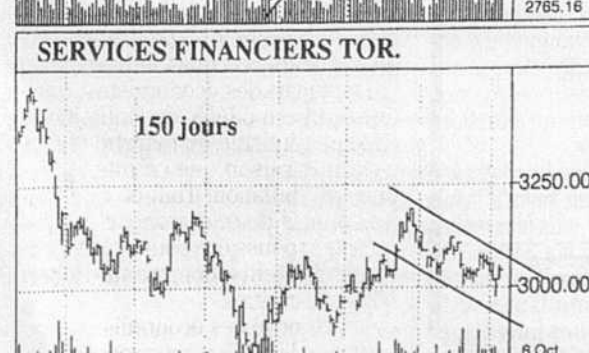
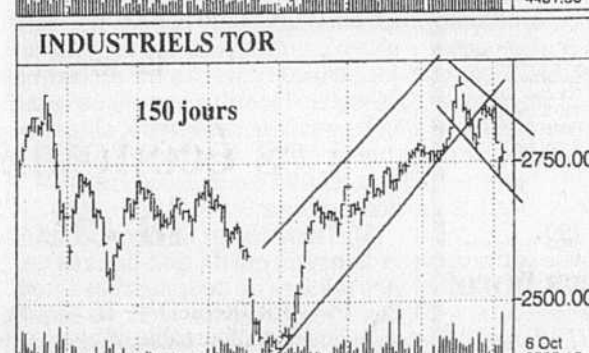
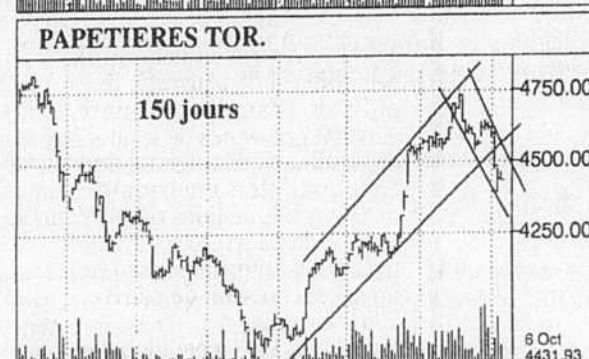
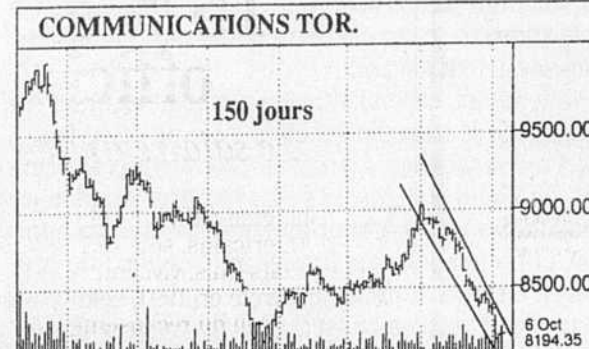
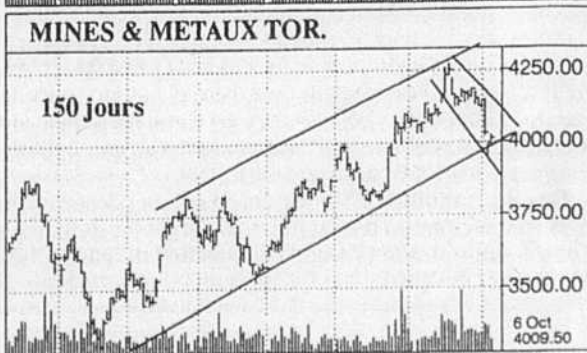
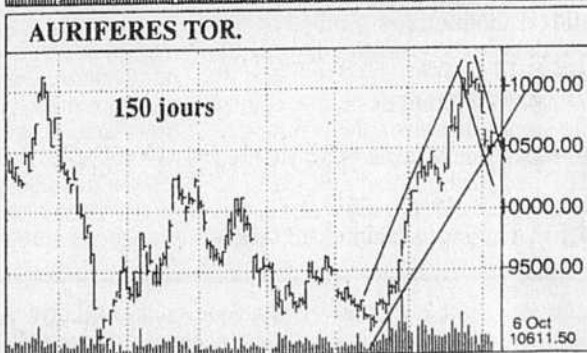
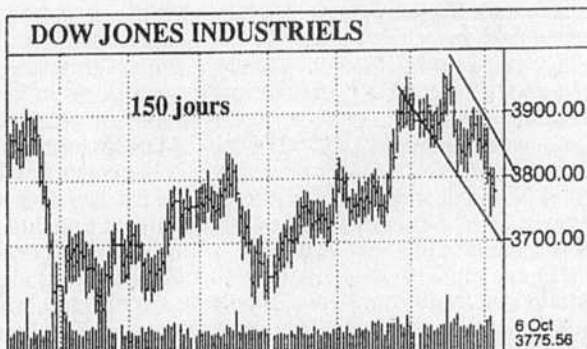
MICHEL CARIGNAN  
COLLABORATION SPÉCIALE

Du côté américain, c'est le calme plat. La masse d'investisseurs restent figés en attendant de voir quel nouveau facteur relancera l'optimisme ou découragera encore plus les investisseurs.

Tout le monde s'empie et attend que l'autre se décide. Au Canada, on peut facilement voir que le mouvement actuel n'est pas relié à une compagnie plus qu'à une autre. Tous les secteurs ont été fortement en baisse pendant deux jours et s'élancent maintenant en direction inverse. Dans ce merveilleux monde de la Bourse, il ne faut pas oublier que nous retrouvons parmi les intervenants des investisseurs de style «bas de laine», mais on retrouve aussi une masse importante d'investisseurs professionnels gérant des milliards et pour qui la stratégie d'acheter dans les faiblesses est très lucrative. La seule différence avec les investisseurs privés, c'est qu'ils ont les ressources nécessaires pour dénicher les meilleurs titres et que ces faiblesses du marché sont pour eux des bénédictions. Il y a aussi les très nombreux «super pros» du court terme, qui suivent de secondes en secondes les prix des titres pour profiter des mouvements temporaires créés par les variations de l'offre et de la demande. Comme je le disais hier, il reste maintenant à évaluer la force du retour à la hausse. Je présente aujourd'hui les mêmes graphiques qu'hier et il en sera de même demain. Si le marché persiste à la hausse, la situation actuelle pourrait être un creux du marché à moyen terme, tel que tracé sur le TSE 300. Les mines, les transports et les aurifères pourraient reprendre la nouvelle tendance tracée. Toutefois, les communications, les forestières, les industriels et les services financiers devront traverser à la hausse leur nouveau couloir baissier pour être de nouveau considérés techniquement haussiers. Dans tous les cas, une rechute de moyenne à forte serait catastrophique et relancerait la course à l'engraissement des profits.

Le courrier boursier  
(spécial club d'investissement)

Michèle Dorais demande s'il y a des clubs d'investisseurs offrant à ses membres la possibilité de traiter avantageusement avec un courtier, dit-elle, «à son affaire» ou s'il est possible d'en créer un et de partir à la recherche d'un courtier valable. Elle demande aussi si c'est rêver en couleurs que de chercher un courtier pouvant lui indiquer le bon moment de répartir ses actifs au gré des avancées du marché. Réponse: Tout d'abord, dites-vous que les courtiers, de leur côté, rêvent aux gros comptes à gérer. Vous avez un peu raison lorsque vous dites que souvent ils sont plus intéressés aux gros investisseurs qu'aux particuliers. Personnellement, j'en connais quelques-uns, mais malheureusement je ne peux les nommer. Cherchez lors du prochain salon Épargne Place-ments du 27 au 30 janvier 1995 à la Place Bonaventure. Visitez chaque courtier, parlez aux représentants et cherchez-en un qui rencontrera vos attentes. Du même coup, venez assister à mes conférences, j'aurai des solutions pour vous. Dans les prochains jours, j'expliquerai comment créer un club d'investissement, où se procurer la documentation et je parlerai de la réglementation.



|                           | Volume<br>(000) | Ferme   | Var.<br>(\$) | Var.<br>(%) |
|---------------------------|-----------------|---------|--------------|-------------|
| <b>BOURSE DE MONTRÉAL</b> |                 |         |              |             |
| XXM:Indice du marché      | 1833            | 2040.83 | +14.14       | 0.7         |
| XCB:Bancaire              | 777             | 2354.06 | +25.40       | 1.1         |
| XCO:Hydrocarbures         | 408             | 1595.45 | +10.04       | 0.6         |
| XCM:Mines et métaux       | 1629            | 2858.52 | +39.65       | 1.4         |
| XCF:Produits forestiers   | 215             | 2692.28 | +17.37       | 0.6         |
| XCI:Bien d'Équipement     | 622             | 1929.89 | +33.14       | 1.7         |
| XCU:Services publics      | 294             | 1966.22 | +12.33       | 0.6         |

|                          | Volume<br>(000) | Ferme    | Var.<br>(\$) | Var.<br>(%) |
|--------------------------|-----------------|----------|--------------|-------------|
| <b>BOURSE DE TORONTO</b> |                 |          |              |             |
| TSE 300                  | 35965           | 4276.32  | +22.96       | 0.5         |
| TSE 35                   | 12560           | 222.35   | +1.81        | 0.8         |
| Institutions financières | 4042            | 3041.98  | +23.95       | 0.8         |
| Mines et métaux          | 1153            | 4009.50  | +15.40       | 0.4         |
| Pétrolières              | 4017            | 4550.32  | +12.56       | 0.3         |
| Industrielles            | 14995           | 2765.16  | +8.51        | 0.3         |
| Aurifères                | 2974            | 10611.50 | +132.19      | 1.3         |
| Pâtes et papiers         | 1879            | 4431.93  | -4.55        | -0.1        |
| Consommation             | 1445            | 6295.26  | +38.91       | 0.6         |
| Immobilières             | 182             | 2341.39  | +36.71       | 1.6         |
| Transport                | 598             | 4646.39  | +45.71       | 1.0         |
| Pipelines                | 492             | 3755.20  | +7.31        | 0.2         |
| Services publics         | 726             | 3513.37  | +17.79       | 0.5         |
| Communications           | 1490            | 8194.35  | +9.60        | 0.1         |
| Ventes au détail         | 1035            | 3560.16  | +24.54       | 0.7         |
| Sociétés de gestion      | 931             | 5061.51  | +16.29       | 0.3         |

|                            | Volume<br>(000) | Ferme   | Var.<br>(\$) | Var.<br>(%) |
|----------------------------|-----------------|---------|--------------|-------------|
| <b>BOURSE DE VANCOUVER</b> |                 |         |              |             |
| Indice général             | 19452           | 858.01  | -2.52        | -0.3        |
| <b>MARCHÉ AMÉRICAIN</b>    |                 |         |              |             |
| 30 Industrielles           | 22329           | 3775.56 | -11.78       | -0.3        |
| 20 Transports              | 15011           | 1438.49 | -5.13        | -0.4        |
| 15 Services publics        | 3009            | 177.83  | -0.13        | -0.1        |
| 65 Dow Jones Composé       | 40350           | 1255.54 | -3.68        | -0.3        |
| Composite NYSE             | *               | 249.93  | -0.43        | -0.2        |
| Indice AMEX                | *               | 392.09  | -1.16        | -0.3        |
| S&P 500                    | *               | 452.36  | -1.16        | -0.3        |
| NASDAQ                     | *               | 744.19  | -2.09        | -0.3        |

|                                   | Volume<br>(000) | Haut<br>(\$) | Bas<br>(\$) | Ferm.<br>(\$) | Var.<br>(\$) | Var.<br>(%) |
|-----------------------------------|-----------------|--------------|-------------|---------------|--------------|-------------|
| <b>LES PLUS ACTIFS DE TORONTO</b> |                 |              |             |               |              |             |
| METHANEX CP                       | 7915            | 23.13        | 22.63       | 22.75         |              |             |
| METHANEX CP R                     | 7785            | 16.38        | 16.00       | 16.13         |              |             |
| BK OF NOVA SCOTIA                 | 1787            | 26.38        | 26.00       | 26.25         | +0.25        | 1.8         |
| NOVA CP                           | 1581            | 14.38        | 14.00       | 14.25         | +0.25        | 1.8         |
| PWA CP RED RWT                    | 1078            | 0.20         | 0.20        | 0.20          | -0.01        | -4.8        |
| EMTECH LTD UTS UN                 | 1053            | 1.13         | 1.05        | 1.12          | +0.01        | 0.9         |
| TRANSENERGY                       | 947             | 2.30         | 2.20        | 2.20          | -0.15        | -6.4        |
| ST LAWRENCE A                     | 824             | 12.13        | 11.75       | 11.75         | -0.25        | -2.1        |
| WESTAR GROUP LTD                  | 789             | 0.09         | 0.09        | 0.09          |              |             |
| CDN PACIFIC LTD                   | 757             | 22.38        | 21.88       | 21.88         |              |             |

| LES PLUS ACTIFS DE MONTRÉAL |                 |              |             |               |              |             |
|-----------------------------|-----------------|--------------|-------------|---------------|--------------|-------------|
| Compagnies                  | Volume<br>(000) | Haut<br>(\$) | Bas<br>(\$) | Ferm.<br>(\$) | Var.<br>(\$) | Var.<br>(%) |
| JANNOCK LTD                 | 1166            | 15.38        | 15.13       | 15.13         | -0.13        | -0.9        |
| COMINCO LTD                 | 1055            | 24.13        | 23.88       | 24.00         | +0.25        | 1.1         |
| NORANDA INC                 | 526             | 25.75        | 25.38       | 25.63         | +0.25        | 1.0         |
| BANK OF MONTREAL            | 304             | 24.13        | 23.75       | 23.88         | +0.13        | 0.5         |
| THOMSON CP (THE)            | 285             | 18.13        | 15.63       | 16.00         | +0.50        | 3.2         |
| SOUTHAM INC                 | 260             | 18.13        | 15.63       | 16.00         | -            | -           |
| FLETCHER I                  | 254             | 8.75         | 8.75        | 8.75          | -0.38        | -4.2        |
| RANGER OIL LTD              | 226             | 8.50         | 8.38        | 8.38          | -0.13        | -1.5        |
| BOMBARDIER INC B            | 223             | 21.88        | 21.63       | 21.75         | +0.13        | 0.6         |
| BCE INC                     | 184             | 47.63        | 47.38       | 47.38         | -0.13        | -0.3        |

## É D I T O R I A L

## Un problème de légitimité

Lise Bissonnette

Vingt-quatre heures après le dépôt d'un document de travail sur lequel le ministre du Développement des Ressources humaines a peiné un an, le plan fédéral de réforme des programmes sociaux avait déjà tourné à l'eau de vaisselle.

**L**e pas seulement parce que le Québec l'a répudié, comme on pouvait aisément le prévoir puisque le livre vert de M. Lloyd Axworthy heurte non seulement les visées souverainistes mais les principes mêmes que défendent une large partie des fédéralistes québécois. Le document va sombrer parce qu'il court trois lièvres à la fois. Ils vont tous lui échapper.

Le premier objectif de la réforme des programmes sociaux, qui n'était pas du tout prévue au petit livre rouge électoral des libéraux, est la réduction du déficit du gouvernement fédéral, même si le document n'en dit pas un mot et si le ministre prétend n'avoir à fournir aucune évaluation des économies, ce qui est de la dernière incompétence. Le deuxième objectif est le maintien ou l'expansion du rôle du gouvernement central dans ces programmes dont la plupart sont de compétence provinciale, même si Ottawa se prépare à y contribuer financièrement de moins en moins: la tâche se complique. Le troisième objectif est effectivement une réforme, celle d'instaurer un peu de cohérence dans un système de soutien du revenu qui est devenu un véritable collage de mesures stériles et souvent contradictoires. Cette fois, la tâche est herculéenne; il y a plus de vingt ans que les gouvernements fédéraux y réfléchissent, et ils n'ont jamais pu jeter les bases d'une réforme un peu solide, même par beau temps, quand ils imprimaient l'argent.

Les trois grands volets du livre vert (assurance-chômage, enseignement supérieur, aide sociale) se ressentent par suite d'un problème de légitimité: on ne peut à la fois retirer ses billes et prétendre continuer à dominer le jeu.

■ Ottawa ne verse plus un sou à la caisse de l'assurance-chômage, qui est de sa compétence constitutionnelle depuis 1940, et n'a surtout pas l'intention d'y revenir. Parmi les diverses options que le livre vert propose à la consultation, la favorite est la transformation partielle du régime en «assurance-emploi» ou encore en «assurance-adaptation» pour les «prestataires fréquents». Leurs prestations diminueraient mais on les aiderait à retrouver un emploi, par des programmes d'information et de formation. Le virage s'est amorcé avec les récents budgets et il se confirmerait pleinement avec la réforme. Mais quand un régime d'assurance devient ainsi un régime de formation de la main-d'œuvre, on tombe du coup dans un champ provincial, comme le Québec se tue à le dire depuis des années. Le principe d'une telle réforme ayant toutefois du sens, le Québec réclame non seulement la pleine responsabilité des programmes de formation de la main-d'œuvre mais au moins la gestion du régime d'assurance-chômage. Le livre vert s'y refuse, Ottawa ne veut se retirer de rien du tout. Ainsi refait surface l'éternelle proposition de «guichet unique», sorte de toit commun qui regrouperait les programmes provinciaux et fédéraux, toujours aussi dédoublés. Le débat n'a pas avancé d'un iota.

■ La légitimité de la présence fédérale dans l'enseignement supérieur canadien a toujours fait problème, mais elle était assez acceptée dans les autres provinces. Elle va en prendre un coup avec la proposition principale du livre vert qui, malgré le beau titre sur «l'acquisition continue du savoir», n'a rien à voir avec l'intellect et tout avec les prochains bud-

gets de M. Martin. Il y est question d'éliminer la part de la subvention fédérale aux universités, que les provinces recevaient en espèces (à distinguer de la subvention qu'elles reçoivent sous forme de transfert fiscal). Cet argent sonnait, 2,6 milliards\$ récupérés par Ottawa, serait transformé en prêts aux étudiants pour qu'ils puissent absorber la hausse draconienne des droits de scolarité, que les universités ne manqueraient pas de leur imposer pour compenser le retrait fédéral. Un prêt, évidemment, ça se rembourse et Ottawa pourrait même faire quelques sous dans l'aventure. On revient de loin, quand on songe que le régime d'aide fédérale aux universités a justement été institué pour élargir l'accès à l'enseignement supérieur que les provinces négligeaient.

■ Quant au régime d'assistance publique du Canada (RAPC), contribution fédérale aux dépenses d'aide sociale qui relèvent encore là des provinces, il est en mauvais état par suite de compressions différenciées, qui l'ont rendu inéquitable pour les provinces dites «riches» alors qu'elles ne le sont plus guère, comme l'Ontario. M. Axworthy fait ici une proposition raisonnable, celle de restaurer un «financement global sans conditions», bien qu'il ne dise surtout rien du niveau de ce financement, qui doit sûrement être d'austérité. Mais il affirme aussitôt sa préférence pour un RAPC qui, même amaigri justement, imposerait aux provinces des «objectifs nationaux» dans la gestion de leurs propres affaires sociales, comme les services de garde, l'autonomie des handicapés, l'aide à la famille. Les provinces sont évidemment libres de refuser cette ingérence, comme le

Québec l'a fait d'embellie mercredi, mais le catalogue de souhaits de M. Axworthy en dit long sur cette persistante et toujours coûteuse volonté fédérale de continuer à se pointer partout, même là où d'autres font déjà mieux sans lui. La plupart des études sur le fédéralisme fiscal admettent par exemple que le régime québécois d'aide sociale a une longueur d'avance dans l'intégration des diverses mesures de soutien au revenu pour les plus pauvres, et bien d'autres provinces commencent aussi à innover. Pourquoi faudrait-il venir les encadrer et les empêcher dans des «normes nationales»?

L'histoire de l'intervention fédérale dans les régimes sociaux démontre certes qu'Ottawa a agi pendant un temps en force motrice, a poussé l'ensemble du Canada à bouger de concert dans l'adoption de protections nécessaires, indispensables. Mais les problèmes financiers fédéraux sont tels, aujourd'hui, que le livre vert sur la réforme des programmes sociaux annonce plutôt des actions qui seront des freins (dans le cas de l'enseignement supérieur) ou qui ralentiront le rythme des réformes (dans le cas de l'aide sociale). Les temps ont vraiment changé et les solutions fraîches, comme une inévitable décentralisation, sont cependant toujours aussi interdites dans la cité outaouaise.

Vaut mieux, cependant, ne pas trop emprunter les accents de la tragédie grecque, comme on le faisait mercredi à Québec. La réforme Axworthy est planifiée de façon à s'enliser et disparaître. Le plan de consultation est mou ou insignifiant avec sa ligne 800, et l'échéancier est inexistant. Les gens de pouvoir, à Ottawa, dont le premier ministre et le ministre des Finances, laissent au ministre du Développement des Ressources humaines et les caméras et les légions de mécontents. Au cimetière bien rempli des livres verts, une sépulture se prépare.

## L E T T R E S

## L'affaire Mitterrand

De tout ce que j'ai pu lire ou entendre sur «l'affaire Mitterrand», rien ne fait référence aux 13 années de gouvernement socialiste. Rien donc sur les mesures sociales ou encore sur les réformes mises en place. La mémoire collective est décidément bien sélective.

Je suis une Française de la génération Mitterrand, qui, pour son premier acte électoral, avait à choisir entre Jacques Chirac — candidat de droite — et François Mitterrand. Une citoyenne qui s'est assise et qui a fait le bilan du premier septennat socialiste (1981 à 1988). C'est donc au regard des actions menées que j'ai choisi.

1982: abolition de la peine de mort, création de l'impôt sur la fortune, cinq semaines de congés payés pour tous les Français au travail, l'homosexualité n'est plus un délit.

1984: droit à l'école libre: liberté de choisir l'enseignement laïque ou confessionnel.

1988: création du revenu minimum d'insertion pour aider les plus démunis, un an avant le droit à l'aide sociale aux sans-abri, à Montréal.

1991: le harcèlement sexuel entre au Code pénal.

Certaines de ces mesures ont fait la fierté des Français. Et voilà que subitement ils oublient.

A croire certains analystes, historiens et même personnalités politiques, le passé de Mitterrand n'est un secret pour personne. Tout le monde semblait le savoir, mais chacun se taisait. Pourquoi ce silence, si ce n'est au nom de l'ambition personnelle et politique? On reproche à Mitterrand la

sienne? En politique, l'ambition n'est ni un défaut, ni une qualité, c'est la règle numéro un.

François Mitterrand est malade. Ses années, voire ses mois sont comptés. J'attends de lire les commentaires de ces mêmes analystes, historiens et personnalités politiques. J'attends aussi de voir si ceux qui iront fleurir sa tombe seront traités de collabos.

Marianne Aubert  
Journaliste indépendante  
Montréal, 29 septembre 1994

## Ô Canada, pays libre!

Bravo M. Tremblay! (*Le Devoir*, 27 septembre 1994). Enfin quelqu'un qui sait parler à tous ces dangereux opportunistes du *politically correct* qui cherchent à nous imposer leurs vues de cette façon étouffante qu'affectionnent les pays totalitaires.

Moi-même, je suis une immigrante de la Normandie et Dieu sait s'il fallait être modeste quand je suis arrivée au Canada et au Québec il y a 26 ans. On n'était pas comme aujourd'hui pris en charge par nos communautés ethniques pour défendre nos intérêts. Et lesquels, diriez-vous? Entre autres, à l'époque, celui de faciliter notre adaptation à la communauté canadienne-française, ce qui était tout à fait normal, oui, normal!

Aujourd'hui, c'est l'inverse qui est prôné avec cette fameuse et ridicule idéologie canadienne du multiculturalisme qui divise au lieu de rassembler. Merci, M. Trudeau, on se souvient! Le Canada est une belle mosaïque culturelle. Parlons-en! Au détriment de la majorité qui s'effrite toujours un peu plus avec le temps et l'inertie pour ne

pas dire la lâcheté de nos politiciens fédéraux et provinciaux.

Sans compter que financièrement, cette politique du multiculturalisme est onéreuse pour les Canadiens: ministères, subventions aux communautés culturelles etc. Comme s'il était nécessaire d'institutionnaliser le fait qu'une société soit cosmopolite. A ce que je sache, les États-Unis ou la France n'ont pas de ministère du Multiculturalisme.

M. Tremblay est un homme lucide et honnête, qui dit tout haut ce que des milliers de peureux disent tout bas. L'immigration ne doit pas être un sujet tabou et s'il le devenait, c'est que le *politically correct* se serait insidieusement installé dans les esprits. J'espère que non, ou c'est la mort de la liberté d'expression et alors on serait semblable à ce qu'étaient les individus dans un régime communiste. Ô Canada, pays libre!

Josiane Ledoux-Trihey  
Montréal, 27 septembre 1994

## Hélène Jutras se tue

Oui, Hélène Jutras se tue. Elle se tue quand elle ne vote pas. Elle se tue quand elle quitte son pays par dépit.

Elle se tue quand elle cherche son bonheur à elle, pour elle.

Mais, heureusement pour Mme Jutras et pour le Québec, l'article 6 de la future constitution québécoise stipule que «quiconque se réincarne sur le territoire national après quelques siècles de labeur et d'exil est déclaré citoyen bienheureux à part entière».

Fernand Remy  
Montréal, 27 septembre 1994

RÉFORME AXWORTHY:  
LE QUÉBEC DANS LA MOYENNE NATIONALE

## O P I N I O N

## Quel échec des bibliothèques publiques?

CLAUDE GAGNON  
Chargé de cours «non agréé» en  
techniques de la documentation  
au Cégep Maisonneuve

**D**ans *Le Devoir* du 7 septembre dernier, Réjean Savard, professeur agrégé à l'École de bibliothéconomie et des sciences de l'information de l'Université de Montréal, émettait de sérieuses réserves quant au bilan positif de l'ex-gouvernement libéral tenu par Lise Bissonnette en ce qui a trait à la culture, plus précisément les bibliothèques publiques. Voici sous un angle différent quelques points du texte de M. Savard.

Il y a déjà plus d'une dizaine d'années que j'exerce le métier de bibliothécaire et plus d'une dizaine d'années également que je retrouve ces mêmes vieilles lamentations poussiéreuses, serinées par encore un trop grand nombre de bibliothécaires, à propos de la gratuité des services de la bibliothèque publique.

M. Savard prétend que «les bibliothèques se doivent d'être gratuites par définition». Quelle définition au juste? Il prétend aussi que «les bibliothèques deviennent de plus en plus payantes et on les force à abandonner leur rôle de rempart de la démocratie comme on les surnomme aux États-Unis».

Il ajoute que «la situation est tellement critique qu'on en arrive à se demander si elles ont un avenir au Québec». Comme dirait mon vauvreur père, j'ai failli en perdre mes bretelles à lire de tels propos. Il est tout de même étonnant que des «spécialistes en information» ne sachent faire preuve, en 1994, d'un plus grand discernement.

Une fois de plus, on revient sur cette sempiternelle gratuité en déployant le flambeau de la démocratie, de la liberté d'expression, des droits de l'homme... et pourquoi pas la défense des belugas tant qu'à y être? M. Savard croit-il vraiment que des frais annuels d'abonnement familial de 20\$ vont détruire ce «rempart de la démocratie»?

Est-il au courant de ce que coûte à une famille de deux enfants une visite au Musée des beaux-arts de Montréal (19\$); au Jardin botanique (21\$); au Biodôme (25,50\$); au Zoo de Granby (46\$)? Imaginons maintenant ce que

représente comme dépense pour cette même famille de passer une journée à La Ronde, au Parc Safari, aux Glissades d'eau... Allez inscrire vos enfants à des cours de natation, de flûte à bec, d'arts plastiques, etc. Inscrivez un enfant à une saison de hockey coûtera plus de 1000\$ en équipement, en location d'arène, en déplacement, etc.

Vingt dollars par année pour un abonnement annuel, cela représente 0,05\$ par jour, ou 0,38\$ par semaine, ce qui est encore moins cher que Vidéotron à 6,06\$ par semaine (sans le canal Cinéma, bien entendu!).

Bien sûr, j'aimerais que l'État québécois, peu importe le parti au pouvoir, puisse continuer à créer et à subventionner de nouvelles bibliothèques publiques, mais je préfère qu'il continue à fournir des berlingots de lait à ceux et celles qui en ont besoin dans les écoles primaires. Comme le dirait Abraham Maslow, célèbre psychologue américain qui a élaboré une théorie sur la «hiérarchie des besoins», la survie d'un individu passe tout d'abord par des besoins physiologiques (manger, boire, etc.), des besoins de sécurité, des besoins d'appartenance, etc., soit bien avant ses besoins d'information.

Au cours des 10 dernières années, j'ai fait plus de 200 animations non seulement dans des bibliothèques publiques au Québec mais également en Ontario, au Manitoba et en Saskatchewan. Or, je peux vous assurer que notre réseau de bibliothèques est loin d'être dans un état aussi misérabiliste qu'on le prétend.

On peut constater «sur le terrain» les nombreuses réalisations des 15 dernières années dans les bibliothèques: Beloeil, Rouyn, Sherbrooke, Lasalle, Saint-Jean-sur-Richelieu, Mont-Joli, sans oublier les équipements modernes du réseau de la Ville de Québec. D'autres? Boucherville, Le Gardeur, Saint-Luc, Cap-Rouge, Charlesbourg, Sullivan... Bien sûr, ce réseau est encore incomplet. Il le sera encore dans cinq, dix ou quinze ans.

Il est trop facile de blâmer le manque de volonté politique des élus municipaux. Diriger une bibliothèque municipale en 1994, ce n'est pas seulement acheter des livres, des cassettes, des jeux. Diriger, c'est penser en termes d'amélioration. C'est faire preuve de dynamisme, de compétence, de ténacité et surtout, bien défendre ses

projets d'action et de développement pour demeurer en constante évolution. Si plusieurs bibliothèques disposent de bons équipements aujourd'hui, c'est grâce, en très grande partie, à l'ardeur et à l'enthousiasme des bibliothécaires qui les gèrent.

L'un des prochains défis importants des bibliothécaires, ce sera de s'occuper davantage des usagers et de la façon dont ces derniers peuvent s'identifier à leur bibliothèque.

En France, en Scandinavie et même dans certaines bibliothèques du Québec, il existe maintenant des associations d'usagers de la bibliothèque qui ont pour but de favoriser un rapprochement avec les gestionnaires. Ces associations ou collectifs peuvent avoir différents mandats spécifiques: choix de documents, mise sur pied d'un calendrier d'activités, etc. C'est par ce type de participation qu'on devra développer les bibliothèques dans l'avenir.

M. Savard prétend que «l'accès à l'écriture passe d'abord par une politique adéquate de la lecture publique». C'est faux. L'accès à l'écriture commence à l'école, et c'est à l'école (s'il n'en tenait qu'à moi) qu'on devrait axer les subventions gouvernementales pour la lecture. La lecture, elle sera «publique» quand on aura résolu le problème de la lecture «tout court».

Les bibliothèques scolaires aux niveaux primaire et secondaire sont dans un état quasi indécrot: pas d'argent, pas de documents récents, pas de personnel qualifié, pas de locaux adéquats. Nos voisins anglophones l'ont compris depuis longtemps. Allez en Ontario et constatez effectivement le souci qu'ont eu ces gens de développer de bonnes bibliothèques scolaires.

C'est, bien entendu, l'école qui doit favoriser le démarrage de ces activités d'écriture et de lecture. La bibliothèque publique, elle, doit en assurer la continuité.

Les Québécois, des mauvais lecteurs? Il est vrai qu'on lit moins que les anglophones, en général, mais on lit autant, sinon plus, que les Français, les Belges, les Suisses, les Italiens. Le Québec peut même se vanter de posséder une littérature jeunesse dont on n'a rien à envier à personne. Nos maisons d'édition pour la jeunesse publient d'excellents auteurs et illustrateurs.

Alors, on n'est pas si mal parti pour le XXI<sup>e</sup> siècle.

Statistique Canada, août 1994.

## À P R O P O S

## ...d'enlèvements

En 1993, les enlèvements ont représenté moins de 1% de tous les crimes de violence. Les services de police ont déclaré 1204 affaires d'enlèvement en 1993, soit 1,3% de moins que les 1220 cas signalés en 1992.

Plus de la moitié (57%) des enlèvements perpétrés en 1993 l'ont été par un parent ou un tuteur, et les deux tiers d'entre eux ont enfreint une ordonnance de garde. Les

43% restants ont été perpétrés par des étrangers. 58% des enlèvements perpétrés en 1993 ont été classés par la police (par mise en accusation ou sans mise en accusation) comme ayant été commis par un parent (39%) ou par un étranger (19%).

Statistique Canada, août 1994.

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910

Directrice LISE BISSONNETTE

Rédacteur en chef BERNARD DESCÔTEAUX

Directeur délégué à l'administration FRANÇOIS THOUIN

Directeur de l'information BENOÎT AUBIN

Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU, ROCH CÔTÉ

Rédacteurs en chef adjoints JEAN-ROBERT SANSAÇON, CHRISTINE HOUE

2050, rue de Bleury, 9<sup>e</sup> étage, Montréal (Québec) H3A 3M9. Tél.: (514) 985-3333

FAISCEQUEDOIS

## IDÉES

Le conflit au TNM et la syndicalisation au théâtre

## Drame en plusieurs actes

Les syndicats ne peuvent pas se comporter sur une scène comme sur une chaîne de montage

YANICK AUER

Metteur en scène

Dans le débat qui a entouré l'annulation des premières représentations au Théâtre du Nouveau Monde est ressortie l'idée (pas nouvelle) de doter le Québec d'un théâtre national qui aurait des moyens et donc pourrait être plus souple (ou généreux?) avec ses techniciens syndiqués.

D'abord, si la conjoncture politique est effectivement très pertinente — arrivée d'un gouvernement nationaliste, donc *a priori* grandement préoccupé de culture nationale —, la conjoncture économique, elle, ne permet guère de rêver.

Ensuite, si l'on creuse l'idée de théâtres nationaux, générateurs et préservateurs d'un patrimoine théâtral national et mondial, on arrive très vite à la conclusion qu'il nous faut un théâtre national à Québec (TNQ) fondé à partir de l'actuel Théâtre du Trident, et un théâtre national à Montréal (TNM) fondé à partir de l'actuel Théâtre du Nouveau Monde.

L'autre problème réside dans le fait que là où de pareilles structures d'État existent, elles ne sont pas garantes de paix syndicale et de climat propice à la création. J'ai eu l'occasion d'observer de près le fonctionnement de certains théâtres nationaux syndiqués en France, et près de la moitié de l'énergie créatrice des directeurs artistiques était accaparée par les relations de travail avec les syndicats. Les grèves et annulations de spectacles, dans un théâtre national, font aussi partie du paysage théâtral.

Dans le conflit qui a secoué le TNM, rappelons d'abord quelques faits: il y a une dizaine d'années, le directeur artistique de l'époque, Olivier Reichenbach, a tenté d'orienter la compagnie vers une nouvelle direction et il a voulu modifier, lui aussi, les règles de travail. Résultat: la saison théâtrale annulée et le TNM fermé pendant un an.

Dix ans plus tard, c'est au tour de Lorraine Pintel de vivre la même situation. Elle veut, elle aussi, que l'organisme qu'elle dirige reflète sa pensée et évolue. Résultat: grève de mai à octobre. Pour ceux qui ont travaillé pendant deux mois à la création — c'est-à-dire à l'invention, à la découverte — de ce spectacle annulé, on a froissé la tragédie. Quand on travaille au théâtre, on y travaille avec son âme tout entière.

Qui était en grève au TNM? Quatre techniciens syndiqués ayant tous le statut de «chef» dans leur catégorie: machiniste, éclairage, son et accessoires. D'ailleurs, le mot «grève» a pris une étrange consonance dans ce cas puisque, naïvement, les quatre déclaraient (en public et en privé) qu'ils n'étaient pas pressés que cela se règle, car eux... ils travaillaient ailleurs! Voilà donc un

théâtre, aspirant au statut de quasi-théâtre national, paralysé par quatre grévistes qui travaillent!

Rarement dans l'histoire des relations de travail aura-t-on vu situation aussi absurde! Mais parlons du fond de l'histoire. Pour qui n'a jamais mis les pieds sur la scène d'un théâtre syndiqué (une minorité, heureusement au Québec), il est difficile d'imaginer le climat qui y règne. À qui appartient la scène d'un théâtre: à l'acteur? aux concepteurs du décor? des lumières? au metteur en scène? Non. La scène dans ces hauts lieux syndiqués est la chasse gardée de techniciens qui protègent «leur» territoire: interdiction à l'acteur et au concepteur de mettre un pied sur la scène avant l'arrivée des techniciens; interdiction à l'acteur et au concepteur de déplacer un meuble pendant les répétitions; interdiction à l'acteur et au concepteur de déplacer un accessoire en coulisse, etc.

Quand, après deux mois de répétitions, l'équipe de création arrive enfin dans le théâtre, la fête est finie. Ici, c'est sérieux: «Ne touche pas à ça», «Ne fais pas ci». C'est un climat tellement étouffant et tellement déprimant que fait régner le syndicat de scène, que nombre de créateurs finissent pas renoncer à leurs demandes.

Tout sur scène se négocie, au pouce carré. Rien n'est jamais simple et rien n'est jamais acquis. C'est une horreur, un cauchemar! Il y a une telle différence de climat dans un théâtre non syndiqué, où le travail se fait dans la simplicité.

Dans un théâtre non syndiqué on sent, en général, que tout le monde participe à la même aventure. On a dit que l'ATSE (le syndicat des techniciens) s'est implanté parce que les directions des théâtres abu-

saient et méprisaient leurs employés. C'est possible. Et peut-être qu'il fallait se syndiquer.

Ce qui est étrange aujourd'hui, c'est que dans une production théâtrale, on travaille avec des acteurs qui sont tous, eux aussi, syndiqués.

Mais les membres de l'Union des artistes appliquent avec souplesse leur convention au théâtre. Ils reconnaissent un état de fait et ils sont avec la production. Les membres de l'ATSE connaissent aussi la situation, mais appliquent à la lettre une convention absurde et catégorielle; ils ne sont pas avec la production.

Imaginez une répétition: un acteur à qui on a confié plusieurs petits rôles déclare qu'il est incapable de jouer tous ces rôles et demande (impose) qu'un second acteur soit engagé pour diminuer sa charge de travail.

Voilà pourtant la situation vécue quotidiennement dans un théâtre syndiqué. Les techniciens sont payés à l'heure, donc ils n'ont aucun intérêt à ce que les choses se fassent vite et chacun travaille dans une catégorie déterminée avec interdiction absolue d'aider son voisin d'un autre secteur. Car il faut démontrer (et c'est une démon-



En septembre 1993, une journée portes ouvertes au TNM.

PHOTO ROBERT SKINNER

stration permanente!) au producteur qu'il n'a pas engagé assez de techniciens. Il est vraiment très joyeux de travailler dans un tel climat. Le comportement du syndicat IATSE ressemble à celui du syndicat d'une usine d'automobiles: on a affaire à un patron qui gagne lui-même un à plusieurs millions de dollars par année et les milliards de profits générés par l'entreprise sont redistribués aux actionnaires.

Malheureusement, au théâtre, les producteurs sont le plus souvent des corporations à but non lucratif, ne pouvant pas faire de profits, disposant de peu de moyens, et les salaires des dirigeants sont tous très raisonnables. Alors pourquoi maintenir une attitude de syndicat ouvrieriste avec ces pro-

ducteurs-là?

Que les techniciens soient syndiqués et disposent d'une convention raisonnable, pourquoi pas? Mais qu'ils appliquent cette convention avec souplesse et discernement selon les gens à qui ils ont affaire!

Une esquisse de solution serait peut-être que les techniciens permanents d'un théâtre syndiqué soient payés sur une base annuelle, et non selon un taux horaire. Ils arrêteraient ainsi de toujours compter leurs heures et pourraient être associés, de bien plus près, à tout le processus de création d'un spectacle.

Au TNM, il n'y a pas de place pour la neutralité. C'est au syndicat de revoir toute sa culture d'entreprise.

La souveraineté, pour nous, c'est le moyen de développer le Québec. C'est aussi le moyen de bâtir une société respectueuse de tous ceux et celles qui veulent y vivre, démocratique, pluraliste et ouverte sur le monde.

C'est aussi le moyen de construire une nouvelle entente avec le Canada, de la même façon que la FTQ a négocié un statut de souveraineté-association avec la grande centrale syndicale canadienne, le Congrès du travail du Canada.

Car, quoi qu'il advienne, il est inévitable que des liens continueront d'exister entre le Québec et le Canada. Nous attendons beaucoup du gouvernement du Parti québécois qui a pris à notre égard des engagements francs.

Mais pour paraphraser une formule célèbre, nous ne faisons pas que nous demander ce que le gouvernement peut faire pour nous, nous nous préoccupons aussi de ce que la FTQ peut faire pour le Québec.

Nous nous soucions de ce que la FTQ peut faire pour bâtir ici un pays où nous pourrions améliorer le sort non seulement de ceux et celles qui travaillent, mais aussi des sans-emploi, des exclus, des plus démunis.

Il n'y a qu'une seule voie pour y arriver, celle de l'action collective et de la solidarité. C'est maintenant que nous devons commencer à bâtir ce nouveau pays.

## Portrait dévastateur des Québécois

Comment Hélène Jutras peut-elle dénoncer le je-m'en-foutisme et choisir de partir en se foutant du reste?

GILBERT TURP

Montréal

C'est Hélène Jutras, votre portrait critique dévastateur de la «mentalité» québécoise a passionnément animé ma chaudière depuis deux jours. J'ai eu de vives discussions à votre sujet avec quelques amis. Vous êtes devenue présente et c'est pourquoi je me permets de vous écrire. Premièrement, je voudrais vous dire que, tout Québécois que je suis, je ne me suis pas reconnu dans la description que vous faites des Québécois.

Et je n'ai pas non plus reconnu mes amis, mes collègues, les éducatrices de la garderie et de la maternelle de mes enfants, mes voisins dans la rue, et même les caissières de la Caisse populaire et les marchands de mon quartier; bref, je n'ai reconnu à peu près personne parmi les gens que je côtoie quotidiennement, et qui sont — toutes origines confondues — aussi québécois que vous et moi. Je pourrais vous dresser en un clin d'œil une liste de plusieurs centaines d'individus qui ont tous une grande soif de connaissance, une belle curiosité, de la générosité et du courage — et ce, dans mon seul entourage. Et je suis convaincu que vous en connaissez vous aussi.

Vos textes publiés dans *Le Devoir* étaient provocants et ont eu l'effet d'un pavé dans la mare: ils ont ébloué tout le monde indistinctement. Cela est forcément injuste et, venant d'une étudiante en droit sûrement animée d'un grand idéal de justice, difficile à accepter. S'il est impérieux d'avoir l'esprit critique, il est tout aussi important de cibler ses critiques afin d'aller au-delà des généralités. Le pavé dans la mare, il vaut mieux laisser cela à Mordécai Richler.

Cela dit, je reconnais que vous dites des choses qui résonnent avec justesse. Comme vous, j'ai l'impression qu'il y a dans «l'air du temps» au Québec, une sorte de syndrome du «jeux rien savoir».

Vous donnez l'exemple de l'étudiant qui ne veut rien savoir de ses études et du francophone qui ne veut rien savoir de parler sa langue avec un minimum de vocabulaire et de précision.

Dans le même journal où vous écrivez, je lis à la une que les techniciens de scène du TNM ne veulent rien savoir du théâtre; ensuite, alors que trop de mères disent toujours qu'elles ont «raté» leur accouchement, on entend encore des médecins dire qu'ils ne veulent rien savoir des sages-femmes et des maisons de naissance.

Et jusqu'à ce témoignage d'une de mes amies, monoparentale abandonnée au huitième mois de sa grossesse par un gars qui venait de découvrir qu'il avait une âme de coureur des bois et n'était pas fait pour avoir des enfants.

En fait, chaque fois que retentit ce «jeux rien savoir», il y a une situation de désengagement face à une responsabilité. C'est comme si, au Québec, on associait la liberté à l'absence de responsabilité. Chacun pour soi, on veut sauver sa peau et tant pis pour le reste. Alors que la liberté est au contraire une exigence. Ne rien vouloir savoir, c'est se mettre soi-même en prison.

Et c'est là que je me permets de vous critiquer à mon tour: comment pouvez-vous reprocher aux Québécois d'avoir le syndrome du «jeux rien savoir» d'une part et, d'autre part, terminer votre lettre en disant: «Je choisis mon bonheur personnel et je sacré mon camp: pour le reste, tant pis, je n'en sais rien». Ne voyez-vous pas que vous mettez vous-même en contradiction?

Sur une note plus personnelle, je voudrais vous dire que vos lettres m'ont rendu triste parce que vous avez 19 ans et que vous m'avez fait penser à mes propres 19 ans. J'étais aussi sérieux que vous avec ma vie, mais c'était dans un Québec beaucoup plus exaltant, beaucoup plus jeune.

C'était en 1976, il n'y avait pas cette grisaille sur Montréal, j'avais voté pour la première fois et gagné mes élections un certain 15 novembre, je faisais des voyages, je voulais voir le monde, j'étais amoureux à en perdre la tête, je découvrais combien les filles sont belles, je me représentais la société comme un vaste théâtre où j'aurais mon petit rôle à jouer, je m'enrageais contre les injustices et la pauvreté, je pleurais la mort de mon grand-père adoré, je discutais de Proust, de Brecht et des mises en scène d'André Brassard à tort et à travers dans des bars enfumés jusqu'aux petites heures du matin, puis je me couchais en écoutant les chansons de Tom Waits et les *Vépres* de Monteverdi.

J'aurais préféré, chère Hélène, que vous nous parliez de vos désirs, de vos aspirations, de ce qui vous fait plaisir, vous fait rêver, rire et pleurer. J'aurais préféré que vous nous disiez avec insolence: «Je suis la jeunesse; je suis la joie de vivre, je suis la possibilité du Québec».

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes: à l'information générale et métropolitaine: Sylvain Blanchard, Paul Cauchon, Jean Chartier, Louis-Gilles Francoeur (*environnement*), Kathleen Lévesque, Caroline Montpetit, Bernard Morier, Isabelle Paré, Guy Taillefer (*adjoint au directeur de l'information*); Jean-Pierre Legault (*responsable des pages thématiques*); Diane Précourt (*pages éditoriales*); Martin Ducloux (*relecteur*); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (*photographes*); à l'information culturelle: Michel Bélair (*responsable*), Stéphane Baillargeon, Roland-Yves Carignan, Pierre Cayouette (*livres*), Paule des Rivières, Marie Laurier, Robert Lévesque, Odile Tremblay; à l'information économique: Gérard Bérubé (*responsable*), Robert Dufresne, Claude Lévesque, Serge Trépan, Claude Turcotte; à l'information internationale: Jocelyn Coulon (*responsable*), François Brousseau (*éditorialiste*), Antoine Char, Sylvain Trépanier, Clément Trudel; à l'information politique: Pierre O'Neill, Jean Dion (*correspondant parlementaire à Ottawa*), Gilles Lesage (*correspondant parlementaire et éditorialiste à Québec*), Michel Venné (*correspondant parlementaire à Québec*); Serge Chapleau (*cartooniste*); à l'information sportive: Yves d'Avignon; Denise Babin, Marie-Claude Petit (*commis*); Marie-Hélène Alarie (*secrétaire à la rédaction*); LA DOCUMENTATION: Gilles Paré (*directeur*); Manon Scott, Serge Laplante (*Québec*), Rachel Rochefort (*Ottawa*). LA PUBLICITÉ: Lucie Pilonneau (*directrice*); Yves Williams (*superviseur*), Ais publicités et annonces, classes; Jacqueline Avril, Daniel Barbeau, Jean de Billy, Brigitte Cloutier, Gyslain Côté, Marlène Côté, Sylvie Hanna, Christiane Legault, Suzanne Miscevic, Micheline Ruelland, Monique Verreault (*publicitaires*); Sylvie Laporte, Pierrette Rousseau, Micheline Turgeon, Olivier Zaidar, (*commis*); Michèle Bouchard (*secrétaire*). L'ADMINISTRATION: Hedy Riell (*contrôleur*), Nicole Carmel (*coordonnatrice des services comptables*); Florine Cormier, Céline Furoy, Jean-Guy Lucas, Nathalie Perrier, Danielle Ponton, Danielle Ross, Linda Theriault (*adjointe à l'administration*). LE MARKETING ET SERVICE À LA CLIENTÈLE: Christiane Benjamin (*directrice*), Johanne Brien (*secrétaire*), Manon Blanchette, Monique L'Heureux, Lise Lachapelle, Rachelle Leclerc-Venue. LA PROMOTION ET LES RELATIONS PUBLIQUES: Guy Renaud Krouac (*directeur*), Chrystian Guy (*superviseur à la promotion des abonnements*). LA PRODUCTION: Marie-France Turgeon (*directrice de la production*), Richard DesCormiers (*responsable du système informatique*), Johanne Brunet, Danielle Cantara, Caroline Desrosiers, Lynda Di Cesare, Marie-Josée Huhon, Michael Schneider, Christiane Vaillant. LE CONSEIL DU DEVOIR INC. Pierre Bourgie (*président*), LA FONDATION DU DEVOIR Marcel Couture (*président*), Roger Boisvert (*vice-président et directeur général*).

## FTQ-PQ en neuf engagements

Pour un appui au Parti québécois, d'accord, mais pas de chèque en blanc!

CLÉMENT GODBOUT

Président

Fédération des travailleurs du Québec

HENRI MASSÉ

Secrétaire général

Depuis les élections générales du 12 septembre dernier au Québec, une porte s'est ouverte sur l'espoir. C'est avec confiance que nous accueillons l'arrivée au pouvoir du gouvernement du Parti québécois, tout en demeurant réalistes et vigilants comme il se doit. La FTQ — la plus grande centrale syndicale québécoise — offre sa pleine collaboration au premier ministre Jacques Parizeau et à son équipe dans l'immense travail de relance économique et sociale qui nous attend.

Le PQ est un parti progressiste que la FTQ a appuyé cette année pour la quatrième fois lors d'un scrutin général, comme ce fut le cas en 1976, en 1981 et en 1989.

Nous partageons le même engagement en faveur de la construction d'un pays moderne et souverain, certes, mais aussi d'une société social-démocrate où nous pourrions faire reculer le chômage et l'injustice sociale.

À l'occasion de la campagne électorale, la direction du Parti québécois s'est engagée à satisfaire chacune des neuf priorités de la plate-forme électorale de la FTQ. Nous devons nous assurer que le gouvernement issu du PQ respectera ces engagements, car notre appui n'est pas un chèque en blanc et la FTQ conserve son entière autonomie politique.

Voilà les neuf priorités de la FTQ et les neuf engagements pris par le Parti québécois à cet égard.

## ■ La création d'emplois

De tous les problèmes auxquels le gouvernement doit s'attaquer, l'emploi est le plus pressant car c'est une

urgence nationale. L'un des engagements les plus explicites du programme du Parti québécois est d'ailleurs de mettre en place, «dans les 100 jours suivant son élection, les mécanismes nécessaires à l'implantation d'une politique de plein emploi».

Le gouvernement doit mettre en œuvre cette politique en favorisant la concertation des partenaires sociaux et en lançant des projets concrets:

- Intervention massive en formation professionnelle.
- Mise en place d'incitatifs à l'investissement et à la création d'emplois, tant aux niveaux national que régional, à commencer par le déplaçonnement des contributions au Fonds de solidarité des travailleurs du Québec (FTQ).
- Entretien et développement planifié d'infrastructures (ressources hydro-électriques, train à grande vitesse, métro, autoroute électronique...).

■ Le droit de négocier dans le secteur public

Les salariés des services publics ont subi des attaques répétées des trois derniers gouvernements, y compris celui du PQ en fin de mandat, et ils veulent récupérer leur droit à la libre négociation.

■ Une loi proactive sur l'équité salariale

En 1994, les femmes ne gagnent encore que 63% du revenu que touchent les hommes.

La FTQ propose un modèle qui obligerait tous les employeurs à implanter des programmes d'équité avec des objectifs cohérents, des résultats concrets et des délais raisonnables.

## ■ Une réforme fiscale

Nous exigeons un régime fiscal qui rétablisse la progressivité des contributions et garantisse l'équité, notamment un impôt minimum obligatoire sur le revenu des sociétés et la réduction

des abris fiscaux non créateurs d'emplois.

## ■ La solidarité sociale

Le gouvernement doit assumer pleinement son rôle de redistributeur des richesses, maintenir la qualité des services publics et restaurer notre système de protection sociale.

## ■ Le respect des salariés de la construction

Québec doit rétablir les droits de plus de 30 000 travailleurs frappés par la loi 142 et ouvrir des négociations globales pour trouver des solutions durables aux problèmes de cette industrie.

## ■ La revalorisation de la Loi des décrets

Le régime des décrets de convention collective protège au-delà de 130 000 travailleurs et travailleuses parmi les plus démunis. Ce régime doit être maintenu pour l'essentiel, tout en étant révisé et rajouté.

## ■ Les moyens de notre participation

La FTQ croit à la participation et à la concertation. C'est pourquoi elle demande que soit rétabli le financement de la formation syndicale et l'accès à des ressources permettant d'assurer notre présence efficace dans les organismes de consultation.

## ■ Les fonctionnaires fédéraux

Ces salariés, membres de la FTQ, ont droit à l'engagement sans équivoque du futur gouvernement d'un Québec souverain que leurs droits seront respectés, dans le cadre d'une véritable intégration des deux fonctions publiques.

Le PQ a évidemment pris un autre engagement que nous n'avons pas eu à réclamer et qui ouvre encore plus grande la porte sur l'espoir: la tenue d'un référendum sur la souveraineté du Québec. Cet engagement nous tient à cœur car la FTQ, en congrès, s'est prononcée presque à l'unanimité

